

---

# STUDI

---

## LE RÔLE JOUÉ PAR DON FRANCESCO SCALONI DANS LA FONDATION DE L'ŒUVRE SALÉSIENNE EN RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

*Marcel Verhulst* \*

### Abréviations

- AAL = Archives de l'Archidiocèse de Lubumbashi (R.D.C.)  
AE = Archives du Ministère des Affaires Etrangères, à Bruxelles  
AEK = Archives du Diocèse de Sakania (R.D.C.)  
ASA = Archives de l'Abbaye Saint-André, à Bruges (Belgique)  
ASC = Archives de la Maison généralice de la Congrégation salésienne, à Rome  
ASL = Archives de la Province d'Afrique Centrale, à Lubumbashi  
MV = *Mon voyage au Congo...*, manuscrit de don Scaloni, in ASL<sup>2</sup>

### Introduction

A l'approche de la date du centenaire de la fondation de l'œuvre salésienne en R.D.C.<sup>1</sup> (1911-2011), la question se pose spontanément par qui, comment et pour quels motifs cette œuvre a commencé au début du siècle passé.

\* Salésien de don Bosco, professeur d'histoire et de spiritualité salésienne à l'Institut de Théologie Saint François de Sales à Lubumbashi (R.D.C.).

<sup>1</sup> Autrefois appelée, avant l'Indépendance: État Indépendant du Congo (1885-1908), puis Congo belge (1908-1960), après l'Indépendance: République Démocratique du Congo (1960-1971), puis République du Zaïre (1971-1997) et, de nouveau: République Démocratique du Congo (depuis 1997), en abrégé: R.D.C.

<sup>2</sup> Titre complet: *Mon voyage au Congo - Notes et impressions - Causeries aux enfants*, in ASL 1 *Récits de voyage*. Rapport narratif de don Scaloni sur son voyage au Congo, en 1914, à l'occasion de la visite canonique chez ses confrères salésiens. Le manuscrit, conservé aux archives de la province d'Afrique Centrale à Lubumbashi, est un document autographe, comptant 169 pages, et fut rédigé au courant de l'année 1917, à Liège.

Au cours de notre exposé, il sera beaucoup question de deux figures clés: don *Francesco Scaloni* (1861-1926)<sup>3</sup>, le provincial de la province belge, et le père *Joseph Sak* (1875-1946)<sup>4</sup>, le chef de la première expédition missionnaire envoyée au Congo, ainsi que directeur de la première communauté salésienne du Congo. Comme nous le verrons, ces deux personnages ont été les deux initiateurs et protagonistes de l'œuvre salésienne au Katanga qui a débuté à Elisabethville, le 10 novembre 1911.

Dans une précédente publication, nous avons étudié ce rôle de fondateur de don Scaloni au niveau du lancement de l'œuvre salésienne au Congo belge dans les années 1910-1914<sup>5</sup>. Cette étude était à compléter pour les années de la Première Guerre mondiale (1914-1918)<sup>6</sup> et surtout de l'après-guerre (1918-1926). Même si, à partir de 1918, don Scaloni n'était plus provincial des salésiens de Belgique et du Congo, par un concours de circonstances, il a été obligé de s'en occuper de nouveau pendant une visite extraordinaire que le recteur majeur don Rinaldi lui avait demandé d'accomplir en son nom.

De cette manière, nous aurons exploré de manière plus au moins complète<sup>7</sup> le rôle que don Scaloni a joué au Congo et cela nous permettra de répondre de manière précise à la question si don Scaloni peut être appelé le fondateur de l'œuvre salésienne au Congo.

<sup>3</sup> Une notice biographique sur Don Francesco Scaloni (aussi appelé en Belgique "monsieur l'abbé François Scaloni") in Eugenio VALENTINI – Angelo RODINÒ (a cura di), *Dizionario biografico dei salesiani*. Torino, Ufficio Stampa Salesiano 1969, pp. 256-257.

<sup>4</sup> Notice biographique dans le *Dizionario biografico...*, p. 251. Le père (plus tard Mgr) Joseph Sak, chef de la première expédition missionnaire salésienne au Congo. Successivement préfet apostolique de la partie sud du Katanga (Luapula Supérieur), puis vicaire apostolique de ladite région, il mourut au Congo en 1946. Depuis 1959, ce vicariat est devenu le diocèse de Sakania, et en 1976: le diocèse de Sakania-Kipsuhi.

<sup>5</sup> Marcel VERHULST, *L'implantation de l'œuvre salésienne au Congo belge entre 1910 et 1914. Le projet pastoral et éducatif des protagonistes*, in Francesco MOTTO (a cura di), *Inseguimenti e iniziative salesiane dopo don Bosco. Saggi di storiografia*. (= ISS, Studi 9). Roma, LAS 1996, pp. 209-243.

<sup>6</sup> ID., *Significance et impact social des premières œuvres salésiennes au Congo Belge. Le cas des écoles salésiennes d'Elisabethville (1914-1920)*, in Francesco MOTTO (a cura di), *L'Opera Salesiana dal 1880 al 1922. Significatività e portata sociale*. Vol. II. *Esperienze particolari in Europa, Africa, Asia*. (=ISS, Studi 17). Roma, LAS 2001, pp. 377-385.

<sup>7</sup> Par rapport à mes articles précédents (cf n. 6 et 7), notre attention s'est tournée, cette fois-ci, vers le rôle fondateur des protagonistes. Puis, c'est surtout la deuxième visite canonique (extraordinaire) de 1926 qui a retenu notre attention.

## **1. Les négociations pour l'envoi des salésiens au Congo (1910-1911)**

Le début des négociations qui aboutirent à la fondation de l'œuvre salésienne au Congo belge doit être situé au niveau du gouvernement colonial de l'époque qui cherchait la collaboration de congrégations susceptibles de s'engager au Congo afin d'y promouvoir l'enseignement scolaire. Une première démarche concrète fut celle du directeur général du ministère des colonies, Edouard Kervyn, qui – au nom du ministre, Jules Renkin - entra en contact avec le provincial des salésiens de don Bosco en Belgique, don Scaloni, dès 1910. Monsieur Kervyn le fit habilement, en passant par des intermédiaires influents, notamment l'évêque de Liège, Mgr Rutten. Or, Mgr Rutten, expliquant la chose au provincial, fit valoir les différentes raisons qui plaidaient en faveur d'une acceptation de l'offre du gouvernement belge: les salésiens travailleraient eux aussi au Congo comme tant d'autres congrégations avaient déjà commencé à le faire avant eux; les salésiens participeraient à la mission de l'Eglise consistant à évangéliser les peuples tout en accomplissant un devoir patriotique envers le gouvernement belge qui avait accueilli la congrégation salésienne sur son propre territoire; ils pourraient ainsi concourir à la "civilisation" des Noirs, tâche que le gouvernement belge voulait prendre très à cœur, du fait qu'il avait assumé, dès 1908, sa responsabilité de coloniser le Congo; et enfin, il fit aussi valoir les conditions économiques favorables que le gouvernement était disposé à accorder aux salésiens<sup>8</sup>.

La première réaction du provincial don Scaloni, résidant à Liège, fut négative. Il croyait ne pas pouvoir accepter l'offre, tout simplement par manque de personnel. Toutefois, après avoir pris de plus amples renseignements, il se rallia à l'avis unanime de son "chapitre" (conseil) qui jugeait qu'on ne pouvait refuser une si belle offre. Toutes les maisons belges seraient disposées à faire des sacrifices pour donner du personnel. Il s'était aussi mieux rendu compte de l'importance de la chose et du mauvais effet qu'aurait produit son refus chez les hautes instances ecclésiastiques et politiques du pays<sup>9</sup>.

Le 28 juillet 1910, après avoir reçu l'accord de principe du chapitre supérieur de la congrégation salésienne, résidant alors à Turin<sup>10</sup>, don Scaloni

<sup>8</sup> Mgr Rutten à Fr. Scaloni, Liège, 18/01/1910, in ASC F 438 *Elisabethville II - per la fondazione*. Concrètement, le gouvernement demandait d'y envoyer un groupe d'environ cinq confrères coadjuteurs (Frères): de préférence belges, ou belges en majorité, dans le but de créer une école professionnelle. Il n'était pas encore question de salésiens-prêtres.

<sup>9</sup> Fr. Scaloni à L. Piscetta, Liège, 29/03/1910, in *ibid*.

<sup>10</sup> L'accord a été obtenu par l'influence décisive exercée par le cardinal Mercier qui était allé visiter personnellement le recteur majeur Don Rua, déjà malade, à Turin. Le cardinal disait que sa demande était même soutenue par le pape Pie X: Léon VERBEEK, *Ombres et clairières*.

communiqua au ministre Renkin que les salésiens étaient prêts à accepter l'offre du gouvernement. Le 12 avril 1911, le ministère des Colonies stipula donc les conditions matérielles, financières et autres que le gouvernement était prêt à assumer pour permettre de lancer une première fondation au Congo: une école professionnelle pour les jeunes africains à Bunkeya. Ce projet initial changea dans le mois qui précéda le départ du premier groupe de missionnaires salésiens: ils ne devaient plus aller à Bunkeya, mais s'installer, au moins provisoirement, à Elisabethville. La raison en était que le vice-gouverneur général du Katanga, Emile Wangermée<sup>11</sup> avait demandé au ministère des colonies de faire d'une pierre deux coups, en demandant aux salésiens de s'occuper, en plus de l'école professionnelle pour jeunes africains, d'une école pour enfants européens qui devait nécessairement être implantée à Elisabethville, zone principale de peuplement européen.

Dans les négociations en vue d'une convention entre le gouvernement belge et la congrégation salésienne (concrètement: la province de Belgique), on s'est encore posé la question du caractère confessionnel, ou neutre, qu'il convenait de donner à cette école d'enfants blancs, comme d'ailleurs aussi à l'école pour enfants noirs. La question fut considérée comme assez délicate du fait que, parmi les parents - surtout européens - il y avait des orthodoxes, des protestants, des juifs et aussi ceux qui voulaient une école "laïque" sans religion. Il n'est pas sûr que la préférence du ministère soit allé vers un enseignement laïc. De toutes façons, face aux difficultés d'organisation, le ministre Renkin préféra confier cette école à une congrégation religieuse enseignante. Il justifia cette option en disant que les congrégations enseignantes donnaient

*Histoire de l'implantation de l'Eglise catholique dans le diocèse de Sakania, Zaïre (1910-1970).* (= ISS, Studi 4). Roma, LAS 1987, p. 26. Notons que le "chapitre supérieur" était l'organe central du gouvernement de la Congrégation salésienne, qui, avec le recteur majeur (comme supérieur général), dirigeait la Congrégation au niveau mondial. Le nom a changé après le concile Vatican II, on parle aujourd'hui de "conseil général" qui a son siège à la maison généralice transférée de Turin à Rome depuis 1972.

<sup>11</sup> Emile Wangermée (1855-1924). Il devint le premier gouverneur du Katanga (en même temps vice-gouverneur général du Congo) le 1er septembre 1910. Il est considéré comme le fondateur et créateur d'Elisabethville. Ses larges prévisions pour l'avenir de la ville (avec une urbanisation moderne selon les plans des villes sud-américaines) fut longuement combattue par le gouvernement central. Un témoin définit le général Wangermée comme un homme "d'une rectitude complète d'idées, le coeur sur la main, mettant le droit du franc parler au-dessus de toutes les autres considérations et usant largement de ce droit quand il l'estimait utile ou nécessaire dans l'intérêt général, méprisant la flatterie et l'obséquiosité, allant tout droit au but, se souciant peut-être trop peu des critiques". Son caractère le portait à être un homme d'action (*Biographie Coloniale Belge*, Bruxelles 1948-1958, t. I, col. 951-956). Ailleurs on le définit: "un esprit éclairé, désireux de progrès" (*Comité Spécial du Katanga, 1900-1950*. Bruxelles, Ed. Cuypers 1950, p. 39).

de meilleures garanties pour la continuité dans la direction d'une école officielle, qu'elles avaient une méthode d'enseignement unique, et que leur gestion économique, plus simple, était aussi moins coûteuse pour l'Etat<sup>12</sup>. Quant à la question confessionnelle, le principe de la liberté de religion étant acquis, il estima que seuls les enfants dont les parents demanderaient l'instruction catholique devraient la recevoir. Les autres devraient en être dispensés. Il rappela que d'autres religieux appliquaient déjà ce système dans les pays orientaux<sup>13</sup>. Les salésiens obtinrent encore de pouvoir éduquer selon leurs propres principes pédagogiques, notamment le système préventif. Les deux partis étant d'accord sur ces points, le 7 mars 1911, fut signée la "convention", en bonne et due forme, entre le ministre Renkin et le provincial, don Scaloni.

Dans un message imprimé, adressé aux coopérateurs et coopératrices salésiens de Belgique, invitant ceux-ci à assister à la cérémonie du départ des missionnaires salésiens pour le Congo, le rédacteur (très probablement don Scaloni) précisa que ceux-ci étaient envoyés, en premier lieu, pour fonder des écoles primaires, agricoles et professionnelles. Cependant, leur mission ne se limiterait pas à cela. Ils créeraient "un vaste champ d'apostolat" dans toute la région où leurs écoles seraient implantées, comme autant de centres de rayonnement. Bref, les missionnaires salésiens contribueraient, comme les autres congrégations missionnaires en Afrique, à l'oeuvre de "régénération et de civilisation chrétienne" en Afrique noire<sup>14</sup>.

Dans les derniers mois avant le départ, le plus grand souci de don Scaloni fut de composer une bonne équipe, de penser à leur préparation à la vie missionnaire, aux bagages à emmener, aux modalités du voyage. Le 12 avril 1911, le directeur général du ministère des colonies, Edouard Kervyn, fit savoir à don Scaloni que la première équipe à envoyer au Congo devrait comporter cinq à six membres - des frères surtout, ou à défaut aussi des prêtres - "capables de donner l'enseignement primaire et professionnel" dans les métiers du bâtiment, du vêtement, et de l'agriculture. Il demanda d'en tenir compte "dans la mesure du possible". En outre, il fallait que les membres du groupe se préparent par l'apprentissage des langues locales utilisées au Katanga et qu'au moins trois membres suivent les cours de médecine tropicale<sup>15</sup>. Don Scaloni répondit qu'il

<sup>12</sup> *Ibid.*

<sup>13</sup> J. Renkin à E. Wangermée, Bruxelles, 26/10/1911, in ASL farde 112/2 *Anciennes archives de l'enseignement*.

<sup>14</sup> *Bien chers Coopérateurs et Coopératrices*, Liège, s.d. (feuille volante, 1 page), Archives de l'Institut Saint Jean-Berchmans, de Liège.

<sup>15</sup> E. Kervyn à Fr. Scaloni, Bruxelles, 12/04/1911, in ASL B14 *Copies Archives Ministère Affaires Etrangères*. Ces cours étaient dispensés à Bruxelles, à partir du 18 mai 1911, pour tous les nouveaux agents coloniaux, ainsi que pour les missionnaires qui partaient au Congo.

préférerait envoyer six confrères plutôt que cinq membres (comme l'avait demandé initialement le gouvernement) afin qu'ils puissent, d'emblée, constituer une communauté "canonique"<sup>16</sup>. Il disait aussi que ses confrères seraient capables de donner l'instruction primaire, l'enseignement dans le domaine de l'agriculture et des divers métiers: tailleur, menuisier et boulanger. Il ajouta qu'il considérerait comme allant de soi que ses confrères enseignent aussi le dessin, la gymnastique et la musique vocale et instrumentale. Il rappela enfin qu'ils devaient avoir la possibilité de se dévouer en même temps à l'évangélisation<sup>17</sup>. Les six élus que don Scaloni se proposait de choisir en accord avec son chapitre (ou conseil) pour composer la première équipe auraient donc à assurer un travail bien diversifié. Il voulait l'accompagner, en personne, étant donné qu'à leur arrivée au Congo, il y aurait encore de "nombreuses dispositions à prendre" sur place pour "inaugurer" la première oeuvre. Mais le ministre trouva trop onéreux un voyage en plus aux frais de l'Etat, voyage inutile selon lui puisque la première implantation serait "provisoire"<sup>18</sup>.

## 2. Les premières années de l'implantation (1911-1914)

Le moins qu'on puisse dire est que don Scaloni continuera à suivre de près les premiers développements de l'oeuvre salésienne au Congo. Quant aux moyens matériels et financiers, c'était le gouvernement belge qui devait y penser. Son plus grand problème sera évidemment l'envoi de renforts en personnel.

Le père Sak aspirait à développer rapidement différentes activités scolaires et pastorales au Congo, en employant toutes les ruses pour augmenter son personnel, jusqu'à faire pression sur son provincial en recourant au ministère des colonies. Dans une lettre, probablement écrite en juillet 1912 au moment où il préparait l'installation de la première oeuvre à l'emplacement définitif<sup>19</sup>, le père Sak insista auprès du directeur général du dit ministère, pour

<sup>16</sup> Une maison canoniquement formée de six membres (au minimum) avait un "directeur" comme supérieur, responsable devant le provincial, et un "chapitre" pour lui donner des conseils dans toutes les questions d'importance, ce qui garantissait une plus grande autonomie dans le fonctionnement d'une maison salésienne.

<sup>17</sup> Fr. Scaloni à E. Kervyn, Liège, 15/04/1911, in ASL B14.

<sup>18</sup> Lettre de Fr. Scaloni à J. Renkin, 24/03/1911, in *ibid*. Il demandait de lui faciliter (payer) le voyage au Congo. Réponse de E. Kervyn au Vice-Gouverneur Général, Bruxelles, 31/03/1911, in *ibid*. *Documents Ministère Affaires Etrangères*: "[...]cela me paraît assez inutile et coûteux puisqu'il s'agit d'une installation provisoire".

<sup>19</sup> L'emplacement où se trouve encore actuellement le Collège Saint François de Sales (appelé depuis 1972: Institut Imara).

qu'il intervienne auprès du père Scaloni pour obtenir du renfort en vue de lancer trois nouveaux ateliers: la mécanique, la cordonnerie et l'imprimerie<sup>20</sup>. Il lui fallait aussi quelque salésien bien capable d'enseigner pour bien lancer l'enseignement scolaire de la nouvelle année scolaire 1912-1913. Il ajouta cette observation:

“Je sais que Don Scaloni (naturellement ceci je l'ai appris sous main) ferait peut-être un effort pour nous aider, car je lui ai fait sentir à plusieurs reprises que nous ne pouvons continuer de la sorte. Je sais, dis-je, qu'il serait disposé à nous aider. [...] je suis sûr que vous parviendrez à l'obtenir auprès de Don Scaloni. Il va crier qu'il n'a pas de personnel, mais il finira par céder à vos arguments! [...] Espérons que tout cela s'arrangera pour le mois d'octobre prochain afin de pouvoir commencer la nouvelle année scolaire d'une façon énergique et splendide”<sup>21</sup>.

Cette insistance agaçante du père Sak mit don Scaloni devant un dilemme. Ne sachant que faire pour satisfaire à une demande qu'il considérait justifiée, il envoya la lettre du père Sak à Turin, en demandant l'avis du chapitre supérieur, tout en suggérant qu'à Turin ils puissent l'aider à trouver le personnel nécessaire:

“Dans notre situation d'extrême pénurie de personnel, je résiste impitoyablement à toute demande de développement de nos oeuvres; mais, par moments, je crains d'aller contre la sainte volonté du bon Dieu, comme c'est le cas ici. Certes, Mr. Sak me fait des propositions très modestes; mais une fois que l'on met le doigt dans l'engrenage, tout le bras y passe. Dois-je répondre négativement? Tout nous semble conseiller et même imposer l'acceptation; sauf le manque de personnel”<sup>22</sup>.

Comme l'avait prévu le père Sak, don Scaloni céda et envoya trois de ses confrères pour les services demandés: monsieur Jean Holzinger, mécanicien, monsieur Joseph Genot, cordonnier, et le père Henri Frédéric, pour donner l'enseignement. Le père Sak en était ravi, car les deux écoles que les salésiens avaient en main marchaient désormais bien mieux. Cependant, un autre problème commençait à le préoccuper davantage: l'insertion des salésiens dans la pastorale paroissiale déjà initiée par les bénédictins avant l'arrivée des salésiens. Le préfet apostolique du Katanga, Mgr Jean-Félix de

<sup>20</sup> En plus des deux ateliers existants: les tailleurs et les menuisiers.

<sup>21</sup> J. Sak à E. Kervyn, Elisabethville, mai-juin 1912 (“8 mois que nous sommes ici”), in AE/ M 619 Départs et rentrées.

<sup>22</sup> Fr. Scaloni à P. Albera, Tournai, 10/12/1913, in ASC A 8720102 *Sakania Corrispondenza*.

Hemptinne<sup>23</sup>, avait laissé l'évangélisation de cette ville naissante à deux prêtres séculiers du diocèse de Malines-Bruxelles, puisque lui-même et ses confrères préféraient évangéliser les centres indigènes de l'intérieur (Kambove, Nguba, Kansenia...) à partir d'un monastère à fonder dans cette région. Les difficultés entre lui et le père Sak naîtront du fait que des paroissiens (Blancs et Noirs) préféraient fréquenter la chapelle publique des salésiens où les services liturgiques étaient plus soignés et attrayants. De ce fait, ils désertaient l'église paroissiale. Sans doute, c'était la ferme intention du père Sak de prendre activement part à la pastorale paroissiale. Il désirait surtout que Mgr de Hemptinne puisse confier la paroisse des Noirs aux salésiens, réservant aux bénédictins et au clergé séculier la paroisse des Blancs. Pour atteindre son but, il sollicita l'aide du gouvernement belge pour faire pression sur Mgr de Hemptinne. Il n'y réussit pas et en resta très déçu, reprochant indirectement au provincial, don Scaloni, d'avoir négligé de bien régler cette question avant le départ des salésiens au Congo<sup>24</sup>. Reproche injustifié car le provincial ne pouvait pas à l'avance connaître ce problème. Il aurait bien voulu accompagner en personne le premier groupe de missionnaires au Congo pour régler toutes ces affaires sur place, mais le gouvernement ne l'avait malheureusement pas accepté.

Précisons que Mgr de Hemptinne ne refusait pas, en principe, la collaboration pastorale des salésiens dans sa préfecture. Car, de fait, il se résolut, en mars 1913, à leur confier l'administration religieuse de la Botte de Sakania, région au sud d'Elisabethville, à la frontière avec la Rhodésie<sup>25</sup>; proposition aussitôt acceptée par le père Sak<sup>26</sup>. Cependant, Mgr de Hemptinne se rendit vite compte qu'elle ne modifiait pas la situation difficile des salésiens en ville, sur-

<sup>23</sup> La préfecture apostolique du Katanga, en tant que circonscription ecclésiastique catholique du Katanga couvrait un immense territoire, six fois grand comme la Belgique. Elle fut créée le 6/08/1910 par un bref apostolique et le père Jean-Félix de Hemptinne (1876-1958), bénédictin de l'Abbaye de Maredsous, puis de celle de Saint-André (Bruges), en devint le premier préfet. Il arriva à Elisabethville, le 29/09/1910, une année avant les salésiens, avec quatre de ses confrères.

<sup>24</sup> J. Sak à Fr. Scaloni, s.l., octobre 1912 (?), in ASL B3: *Correspondances diverses*.

<sup>25</sup> J.-F. de Hemptinne à J. Sak, s.l., 25/03/1913, in AEK f. 70 *Correspondance avec Mgr de Hemptinne*.

<sup>26</sup> “[...] j’ai l’honneur de vous faire savoir que nous acceptons avec reconnaissance cette mission que vous voulez bien nous confier. Certainement qu’à l’heure actuelle, nous ne pourrions donner un développement considérable à cette oeuvre d’évangélisation, mais, déjà, nous pourrions nous en occuper en y faisant des visites qui nous serviraient en même temps à recruter des élèves pour nos écoles professionnelles; ceci nous donnera sur différents points des appuis réels[,] et plus l’école se développera, plus facilement peut-être, nous aurons accès auprès des différents postes indigènes” (J. Sak à J.-F. de Hemptinne, [Elisabethville, avril 1913], in AAL F.92 *Dossier “Salésiens”*).

tout que le père Sak, dans sa réponse, avait fait comprendre qu'il n'était pas prêt à abandonner les écoles en ville et qu'il désirait même voir se développer une interaction féconde entre l'école professionnelle et les futurs postes de mission confiés aux salésiens<sup>27</sup>. Il devenait donc indispensable de déterminer, de part et d'autre, un projet d'avenir plus cohérent et durable. Car, prétendait Mgr de Hemptinne, "les Salésiens sont très accaparants [...] ils désorganisent le service paroissial"<sup>28</sup>. La position du gouvernement belge, jouant un rôle de modérateur dans cette affaire, était de chercher une solution intermédiaire en convainquant le provincial don Scaloni de faire en sorte que les salésiens renoncent à une juridiction propre, secondant le désir de Mgr de Hemptinne, se contentant d'un simple concours aux bénédictins dans l'évangélisation du territoire déjà confié. Par contre, ils avaient à s'investir davantage dans les deux écoles que le gouvernement leur avait déjà confiées, et devaient se tenir prêts à accepter la direction d'autres écoles du même genre (surtout des écoles professionnelles)<sup>29</sup>. Les choses étant à ce point, le père Sak sollicita à maintes reprises une visite de son provincial, don Scaloni<sup>30</sup>. Celui-ci sentit l'urgence de se rendre rapidement à Elisabethville pour sauvegarder l'œuvre salésienne existante et prendre les décisions qui s'imposeraient après avoir entendu les différentes parties<sup>31</sup>.

<sup>27</sup> J. Sak à de J.-F. de Hemptinne, [Elisabethville, avril 1913], in AAL F.92 *Dossier "Salésiens"*.

<sup>28</sup> Le problème est clairement exposé dans une lettre de Mgr de Hemptinne qui demande lui aussi à son Supérieur de trancher: "[...] deux communautés religieuses dans ce même milieu [d'E'ville] vont se partager l'influence et créer une dualité regrettable. Les Salésiens sont très accaparants [...] et désorganisent le service paroissial. Si nous arrivons à reprendre position, ils se verront confinés dans une école professionnelle qui ne répond nullement à leurs désirs de mission et le P. Sak, Supérieur, m'a dit qu'ils chercheraient à s'en aller. Je leur ai confié l'évangélisation de la pointe Sud du Katanga jusqu'à la Kafubu. Ils en ont été satisfaits, mais cela ne modifiera guère leur situation à Elisabethville [...]. Je préconiserai éventuellement la région des balubas pour les salésiens, parce que 1° c'est une région excellente pour l'action évangélique. 2° parce que les protestants cherchent à s'y établir, 3° parce que c'est une sphère d'action éloignée d'Elisabethville" (J.-F. de Hemptinne à Th. Nève, s.l., 10/03/1913, in ASA *Fonds Nève-de Hemptinne*).

<sup>29</sup> E. Kervyn à Th. Nève, [Bruxelles], 5/01/1914, in ASA *Fonds Nève-Katanga*.

<sup>30</sup> Cf lettre de Fr. Scaloni à J. Renkin, ministre des colonies, Liège, 7/03/1913, in ASL A33 *Visites canoniques extraordinaires*: "Le R.P. Joseph Sak, Supérieur des salésiens au Congo, m'a exprimé à plusieurs reprises le désir de me voir arriver à Elisabethville, pour la visite canonique de la communauté, et la solution de certaines affaires importantes". Cf. aussi la lettre du père Sak de 1918: "Viens-nous voir..."

<sup>31</sup> Cf Note du ministre J. Renkin, Bruxelles, 3/07/1913, in ASL B14 *Documents Affaires Etrangères*: "[...] lettre du Provincial Don Scaloni expliquant pourquoi il tient à faire une inspection de l'école E'ville. [...] motif important qui pousse D. Scaloni à ne pas retarder son voyage, est celui d'arranger avec le Préfet apostolique certaines questions de juridiction et de délimitation de territoire où pourrait s'exercer l'influence religieuse des salésiens, question qui embarrasse beaucoup le P. Sak, etc. "

### 3. La visite canonique ordinaire de 1914

Du 25 février au 16 avril 1914, don Scaloni se trouva donc en visite canonique à Elisabethville. Il prit tout le temps nécessaire - un mois et demi - pour rencontrer tous ceux qu'il devait ou voulait voir: ses propres confrères, les amis de la maison, les autorités civiles et ecclésiastiques. Don Scaloni fut tout de suite frappé par le climat de bonne entente entre les salésiens et les autorités, toutes catégories confondues<sup>32</sup>. C'était particulièrement le cas pour le gouverneur du Katanga, Emile Wangermée: "bien que non pratiquant", écrit don Scaloni, il traite les salésiens "avec les plus grands égards"<sup>33</sup>. Prenant congé de don Scaloni au voyage de retour de celui-ci pour l'Europe, il venait d'achever la lecture de la vie de don Bosco. Il fit les éloges du fondateur des salésiens en disant que ce qui l'avait surtout frappé c'était son "système éducatif"<sup>34</sup>. A la fin de sa visite, il y eut un commun accord entre don Scaloni et le gouverneur au sujet de l'expansion scolaire des salésiens en dehors de la ville et pour "l'avenir de la mission salésienne" au Katanga<sup>35</sup>.

Pour ce qui regarde la communauté salésienne d'Elisabethville, don Scaloni se montra très satisfait de la vitalité interne de cette communauté constituée de 10 confrères et de son rayonnement apostolique<sup>36</sup>. D'après monsieur Pierre

<sup>32</sup> Don Scaloni l'affirme à plusieurs reprises, aussi dans une lettre confidentielle au supérieur général. Ce ne semble donc pas une exagération littéraire: "Nos confrères d'Elisabethville ont tellement d'amis, dans toutes les catégories de personnes, que les visites à faire et à recevoir m'ont pris de nombreux jours" (Fr. Scaloni à P. Albera, Elisabethville, 11/04/1914, in ASC F 438). Il fait une observation semblable dans son rapport de voyage, en se référant aux autorités religieuses, civiles et militaires de la ville: "tous ces personnages conservent les meilleures relations avec les Salésiens" (MV 135).

<sup>33</sup> Cela est confirmé par le père Sak dans une lettre à sa famille: "Nous avons été invités au moins à une quinzaine de dîners ici en ville à commencer par le gouverneur. C'est qu'après le dîner au vu de tous les invités je suis toujours son partenaire aux cartes. Don Scaloni n'en revient pas de voir le bien fait à la mission en si peu de temps" (J. Sak à sa famille, s.l., 1/03/1914, in ASL *Lettres à sa famille*).

<sup>34</sup> MV 136. On se demande qui lui avait procuré cette vie de Don Bosco. Il est possible que ce soit Don Scaloni. On sait en tout cas que celui-ci amena avec lui une biographie de Don Bosco qu'il se mit à lire au cours de son voyage sur le bateau (MV 10). On peut supposer que le succès pédagogique des salésiens dans leur école à Elisabethville a suscité chez le gouverneur la curiosité pour mieux connaître la méthode éducative salésienne.

<sup>35</sup> C'est ce qui est dit dans une correspondance du gouverneur au ministre Renkin, le 16 avril 1914, juste après le départ du provincial pour l'Europe. Il disait qu'il avait eu plusieurs entretiens avec le provincial des salésiens où ils avaient échangé leurs vues au sujet de "l'avenir de la mission salésienne" au Katanga. Et en détail, il citait les "conclusions" auxquelles étaient arrivés Don Scaloni, le père Sak et lui-même concernant le développement de "la région de Kiniamo". Il disait qu'il partageait entièrement les objectifs définis de commun accord (E. Wangermée à J. Renkin, Elisabethville, 16/04/1914, in AE M 618 *O.G.*). Nous reviendrons sur le contenu de ces accords plus loin dans notre travail.

<sup>36</sup> Fr. Scaloni à P. Albera: "Les confrères étaient dans leur grande généralité et restent de bons fils de D. Bosco. [...] Je quitte le Congo, heureux de tout ce que j'ai vu et entendu sur

Ferraris, confrère italien de la première équipe, les confrères d'Elisabethville reçurent les félicitations de leur provincial pour le travail accompli et des encouragements pour l'avenir<sup>37</sup>. En envoyant au recteur majeur les conclusions de sa visite canonique de 1914, don Scaloni écrivit qu'il lui faisait parvenir son "rendement de compte un peu détaillé" sur la marche de la maison d'Elisabethville "après avoir connu intimement la situation interne et externe de la Maison"<sup>38</sup>. Suite aux concertations avec Mgr de Hemptinne et surtout avec dom Théodore Nève<sup>39</sup>, supérieur religieux des bénédictins, venu lui aussi à Elisabethville, il était d'avis que tout était réglé: "Tout est arrangé et précisé, concernant notre action sacerdotale, avec le préfet apostolique. J'en suis heureux [...]"<sup>40</sup>. Passons en revue les différentes options prises et approuvées.

Les salésiens participeraient à côté des bénédictins à l'œuvre missionnaire: le nord du Katanga était réservé aux bénédictins, le sud du Katanga aux salésiens<sup>41</sup>. D'après lui, les limites de ce territoire étaient bien tracées: "Le fleuve Kafubu au Nord, la Rhodésie à l'Est, à l'Ouest, et au Sud, signent les confins du territoire immense (trois fois la Belgique) [...] avec des milliers d'âmes"<sup>42</sup>. Le territoire lui semblait même tellement vaste que cette charge aurait pu occuper tous les salésiens de Belgique et d'Angleterre mis ensemble! Il ne se rendait sans doute pas compte que la densité de la population

l'action de nos confrères à Elisabethville" (lettre, Elisabethville 11/04/1914, in ASC F 438). Plus explicite dans le rendement de compte: "Lo stato religioso e morale di questa Casa è ottima, sia dal lato dei confratelli, sia da quello degli indigeni che vi dimorano. Un solo confratello ebbe bisogno di correzione. [...] Tutto procede regolarmente in questa casa, specie per le pratiche di pietà in comune. I rendiconti sono un pò trascurati da alcuni confratelli, ma in generale si fanno abbastanza regolarmente. Fu raccomandato di chiamare i trascurati. Le conferenze non si fecero sempre con assoluta regolarità, eccetto quella dell'esercizio della buona morte. Il Direttore fu troppo occupato nei due primi anni per l'organizzazione della Casa. Era anche un pò timido nei primi tempi" (*Rendiconto dell'Ispettore al Rettor Maggiore per l'anno 1913-1914, Ispettorja belga - Casa di Elisabethville - Congo*, Elisabethville, 11/04/1914, p. 1, in ASC F 042).

<sup>37</sup> Pierre FERRARIS, *Une excursion au Katanga (Congo Belge)*. Liège, Société Industrielle d'Arts et Métiers 1918, p. 46.

<sup>38</sup> Dans une lettre d'accompagnement du rendement de compte de la visite canonique, envoyée à la fin de sa visite et précédant son retour en Europe (Fr. Scaloni à P. Albera, Elisabethville 11/4/1914, in ASC F 438).

<sup>39</sup> Il était l'Abbé du monastère de Saint André (près de Bruges).

<sup>40</sup> "[...] J'en suis heureux, parce que la façon d'agir du bon Préfet apostolique, homme très vertueux mais d'un caractère autoritaire, un peu entêté dans ses idées, souvent bizarres, et sans tact, aurait paralysé notre action et elle l'aurait mise en mauvaise posture devant l'opinion publique". (Scaloni à Albera, Elisabethville, 11/4/1914, in ASC F 438).

<sup>41</sup> "Un accordo col Prefetto apostolico ci riserva tutto il Sud del Katanga, mentre i Benedettini si riserveranno il Nord. Il nostro territorio è esteso circa 3 volte il Belgio, presso 80 o 90 mila K. Quadrati". (*Rendiconto...*, p. 2, in ASC F 042).

<sup>42</sup> MV 65.

au Sud était minime. Malgré les insistances du père Sak, don Scaloni n'avait rien obtenu de plus que ce que Mgr de Hemptinne avait déjà concédé en 1913. Les salésiens reçurent donc un "territoire" de sa préfecture où ils pouvaient, avait-il dit, pleinement concourir à l'évangélisation; mais il n'était pas question de leur concéder une juridiction indépendante de celle de Mgr de Hemptinne<sup>43</sup>. Quant à la question du partage du travail pastoral en ville, il est probable que don Scaloni, en ce moment, n'en voyait pas tellement l'importance car, d'après lui, à l'école "l'activité des Salésiens [était] déjà assez grande"<sup>44</sup>. De bonne foi, il pouvait donc croire que le problème le plus urgent, celui d'une bonne entente entre salésiens et bénédictins, et plus particulièrement entre le directeur, le père Sak, et le préfet apostolique Mgr de Hemptinne, était enfin résolu.

Chez le père Sak, ces accords suscitèrent des sentiments mêlés: gratitude, en même temps que peur pour un avenir peu rassurant, surtout que rien n'avait été réglé sur papier<sup>45</sup>. Il n'était guère satisfait, comme il le fit comprendre, deux mois plus tard, en écrivant au recteur majeur, don Albera. Pour résoudre le problème, écrivit-il, il n'exigeait pas que les salésiens obtiennent aussitôt une propre préfecture, mais ils auraient au moins dû jouir d'une "liberté d'action sans dépendre" des bénédictins. Pour mieux expliquer la question, il promit d'envoyer, dès son retour au Katanga, un compte rendu circonstancié, comptant sur l'accord du recteur majeur, pour que le procureur salésien à Rome puisse obtenir rapidement du Saint Siège la "liberté d'action". D'après lui, c'était tout ce que les salésiens du Congo souhaitaient<sup>46</sup>. Huit ans plus tard, en 1922, dans une lettre adressée à don Pietro Ricaldone, alors préfet général<sup>47</sup> de la congrégation salésienne, le père Sak tiendra à rappeler que ce qu'on aurait dû obtenir en 1914, c'était - en plus d'un territoire - une

<sup>43</sup> J. Sak à P. Ricaldone, E'ville, 14/11/1922, in ASC A8710206 *Sakania Corrispondenza 1922*.

<sup>44</sup> MV 65.

<sup>45</sup> L. VERBEEK, *Ombres et clairières...*, p. 35.

<sup>46</sup> J. Sak à P. Albera, Hechtel (Limbourg), 26/06/1914, in ASC A 8720103 *Sakania*: "Pour ce qui est d'aller trouver le Nonce apostolique à Bruxelles à propos des affaires du Congo[,] Don Scaloni m'a dit de n'en rien faire et d'attendre, soit[;] nous trouverons donc la même situation là-bas, mais du moment comme Don Scaloni le dit qu'on nous cède une partie du Katanga (mais nous n'avons pas de papier qui l'indique) moi je trouve qu'il vaudrait mieux que nous essayions d'avoir la liberté d'agir, il n'est pas nécessaire d'avoir pour cela un préfet apostolique[;] moi je ne demande pas autre chose et l'on serait tranquille. Une fois de retour sur place, j'ai bien envie de vous envoyer un compte rendu de la situation et alors notre Procureur à Rome pourrait peut-être nous obtenir la liberté d'action sans dépendre des pères Bénédictins. C'est tout ce que nous souhaitons".

<sup>47</sup> L'équivalent de "vicaire général" du recteur majeur.

“propre” juridiction et pas seulement une juridiction “déléguée”.<sup>48</sup> Puis, selon lui, Mgr de Hemptinne n’avait rien concédé concernant le partage de la pastorale en ville et la conséquence en avait été que, dès le départ des deux supérieurs religieux en Europe, tout avait continué comme avant<sup>49</sup>. C’était là évidemment l’appréciation personnelle du père Sak. On a l’impression que don Scaloni n’était pas convaincu de l’urgence du problème posé par le père Sak. A son avis, on pouvait attendre pour demander davantage au Saint Siège.

Concernant les relations entre les salésiens et les instances du gouvernement, don Scaloni était d’avis que ses confrères d’Elisabethville avaient pris l’attitude politique qu’il fallait. Ils s’étaient distanciés d’une polémique en cours<sup>50</sup> qui était à son avis inutile et nocive aux bonnes relations de coopération qui existaient en ce moment entre le gouvernement de la Colonie et la plupart des congrégations missionnaires. Il était bien vrai que la franc-maçonnerie menait une action contre les missionnaires, mais il ne fallait tout de même pas dépasser “les bornes d’une raisonnable défense”. Bref, selon lui, ses confrères sur place au Congo étaient sur le droit chemin en s’engageant dans une collaboration constructive avec le gouvernement:

<sup>48</sup> J. Sak à P. Ricaldone, E’ville, 14/11/1922, in ASC A 8710206 *Sakania Correspondenza 1922*: “Je demandai [en 1913] nos pouvoirs au Préfet Apostolique, je ne les obtins qu’en 1914, lors de la visite de Don Scaloni et à force d’insistance”.

<sup>49</sup> *Ibid.*: “On nous promet beaucoup de choses, même cela: de diviser la paroisse en deux et de nous donner notre part de travail; nous eûmes plusieurs conférences avec Mgr. [= l’Abbé] Nève, Mgr. de Hemptinne et Don Scaloni [...] nous eûmes la grande joie de recevoir notre Provincial d’alors, le Rév. Don Scaloni [...]. Nous espérions que toutes les difficultés seraient aplanies, et en effet, on nous promet beaucoup de choses [...], mais après le départ des deux visiteurs, les affaires prirent leur ancien train de vie et rien ne fut changé, si ce n’est qu’on nous donna la permission de confesser les indigènes qui se présenteraient pour cela dans notre chapelle. Or déjà alors le décret du Pape permettait les confessions des chrétiens là où ils le désiraient”.

<sup>50</sup> Une campagne contre le ministre Renkin (et le gouvernement belge) avait été lancée par Mgr Roelens (au Tanganika), certainement appuyée par plusieurs vicaires et préfets apostoliques d’autres congrégations présentes au Congo (spécialement le provincial des Jésuites, père Thibaut). Trois congrégations refusèrent d’entrer dans ses vues: les pères de Scheut, les bénédictins, et les salésiens. Dom Nève, supérieur des bénédictins suppliait Mgr Roelens de laisser le ministre et une bonne partie de l’administration hors de la campagne contre les francs-maçons. Il disait que les bénédictins, oeuvrant depuis trois ans au Katanga, n’avaient aucun fait à signaler qui mettait en question la loyauté du gouvernement et de l’administration (cf A. M. DELATHUY, *Missie en Staat in Oud-Kongo [1880-1914]*, Vol. I. *Witte paters, scheutisten en jezuiten*. Berchem, EPO 1992, pp. 78-79; *Id.*, *Missie en Staat...*, [vol. 2], pp. 405-406). Mgr de Hemptinne approuva la position de l’Abbé Nève, en lui écrivant: “ Les derniers journaux contiennent votre lettre concernant [...] l’affaire Roelens. A mon humble avis, vous avez eu bien raison de ne pas vous embarquer dans ce navire” (J.-F. de Hemptinne à Th. Nève, s.l., 9/04/1913, in ASA *Fonds Nève-de Hemptinne*). Pourtant certains ecclésiastiques regardaient d’un oeil très méfiant le milieu évêlois. Ainsi l’Abbé Moreau, prêtre de la paroisse d’E’ville, écrivit: “[...] cette Elisabethville que vous savez comme moi être un fief de franc-maçonnerie et un véritable nid de cancons”. (Moreau au Curé, [E’ville, août 1913], in AE/M 595 *Bénédictins-curés du Katanga*).

“Nos Salésiens congolais, grâce à une prudence extrême, aux bonnes manières envers tout le monde et sans aucune faiblesse, ni concession dans leur action religieuse, n’ont cessé de jouir des sympathies et de l’aide de tous, même des franc-maçons. Le gouverneur, par exemple, les autorités de l’armée, certains chefs des services publics, etc. sont tous allés toujours au-delà de ce qu’ils pouvaient et devaient faire pour favoriser notre action et nous entourer ostensiblement de leur estime. Nous laissons faire et nous nous tenons sur nos gardes”<sup>51</sup>.

D’après don Scaloni, le Congo, étant immense, son développement exigerait l’activité de plusieurs générations. Par conséquent, il s’agissait de former les hommes avant de penser aux moyens financiers. Comme la création d’infrastructures et leur entretien étaient prioritaires<sup>52</sup>, la solution lui semblait, de toute évidence, résider dans l’utilisation maximale de la main d’oeuvre locale. Il était optimiste pour l’avenir: les problèmes à résoudre étaient nombreux et difficiles, mais tous pouvaient se résumer dans une question de capitaux à investir, de recrutement d’une main-d’oeuvre suffisante et bien formée. Pour le reste, il fallait prendre patience et compter sur le temps<sup>53</sup>. Il était convaincu que la formation ouvrière au Katanga devait commencer par une éducation au travail productif. Le noir, écrivit-il, vivant dans une économie de subsistance, ne connaît pas encore le travail productif en vue d’une épargne pour se créer un avenir meilleur<sup>54</sup>. Le changement dans l’organisation économique de la région nécessitait préalablement un grand changement de mentalité<sup>55</sup>. D’accord avec le gouverneur Wangermée et le père Sak, il était encore d’avis que la formation de la femme congolaise était prioritaire<sup>56</sup> car, disait-il, elle était soumise à une vie d’esclave par rapport à l’homme qui se comportait le plus souvent comme un fainéant<sup>57</sup>. C’est pourquoi il estimait que l’arrivée rapide des sœurs salésiennes était très souhaitable<sup>58</sup>.

Dans une correspondance de Wangermée avec le ministre Renkin, on saisit l’idée que lui et les autorités sur place avaient sur le développement de la province du Katanga. Suite aux insuffisances constatées dans la formation d’une main-d’oeuvre locale, certains industriels katangais étaient tentés de

<sup>51</sup> Fr. Scaloni à P. Albera, Elisabethville 11/4/1914, in ASC F 438.

<sup>52</sup> Cf MV, pp. 86-88; 86.

<sup>53</sup> *Ibid.*, p. 88.

<sup>54</sup> *Ibid.*, p. 75.

<sup>55</sup> *Ibid.*, p. 87.

<sup>56</sup> A ce propos, il fait comprendre qu’il y a un terrain de travail au Congo pour les Filles de Marie Auxiliatrice (Sœurs salésiennes): cf *ibid.*, pp. 99-100.

<sup>57</sup> *Ibid.*, 87. Cf aussi E. Wangermée à J. Sak, 20/06/1913, in ASL 112/1 *Anciens dossiers de l’enseignement*.

<sup>58</sup> MV, p. 100.

faire appel à la main-d'œuvre noire étrangère, notamment à celle du Nyassaland où, selon lui, d'excellentes écoles formaient des artisans noirs qualifiés<sup>59</sup>. Il fallait donc d'urgence former les jeunes Katangais sur place pour satisfaire à la demande d'une main-d'œuvre quelque peu qualifiée. Or, ce projet de qualification et de scolarisation, au Katanga, de la main-d'œuvre congolaise était entièrement partagé par don Scaloni. Autrement dit, Wangermée trouvait en don Scaloni un allié convaincu qui lui assurait l'appui des salésiens dans sa politique économique consistant à remplacer progressivement la main-d'œuvre blanche (trop onéreuse) par la main-d'œuvre noire (moins chère), tout comme dans le remplacement de la main-d'œuvre africaine étrangère par celle du Katanga.

C'est en partie dans ce sens qu'il faut situer une des décisions les plus importantes lors de cette visite: la fondation d'un poste de mission à Kiniama dont le chef portait le même nom<sup>60</sup>. Après avoir visité avec le père Sak le beau site et connu l'attitude bienveillante du chef et de la population envers les missionnaires, don Scaloni donna sur le champ son accord<sup>61</sup>. Après quoi le Chef se chargea de faire préparer par ses hommes l'emplacement du futur poste qui sera fondé en 1915<sup>62</sup>. La fondation de Kiniama, conçue de commun accord par le gouverneur Wangermée, don Scaloni et le père Sak<sup>63</sup>, visait donc la solution du problème du recrutement des élèves à l'école professionnelle d'Elisabethville. On pourrait faire un meilleur choix et donner une bonne préparation aux candidats à envoyer en ville. Car on ne pouvait rien attendre de la jeunesse noire d'Elisabethville<sup>64</sup>. Ensuite, pour les élèves qui préféreraient rentrer chez eux à la fin de leur apprentissage, la formation professionnelle reçue aurait des effets bénéfiques sur le développement de la po-

<sup>59</sup> Cf E. Wangermée à J. Renkin, Elisabethville, 16/04/1914, in AE M 618 *O.G.*

<sup>60</sup> Don Scaloni, qui a raconté abondamment ses expériences du voyage à Kiniama dans son rapport cité (MV), affirme que le chef Kiniama était jeune, (il avait une quarantaine d'années), intelligent et énergique. Reconnu et rétribué par le gouvernement belge, il exerça son autorité sur plus d'une douzaine de chefs subalternes. (MV, pp. 120-121).

<sup>61</sup> Don Scaloni: "Il s'agissait d'aller voir l'emplacement de la première mission salésienne à l'intérieur du pays". (MV, p. 93). Le Chef Kiniama "dès qu'il apprit notre but, se montra très content et parut même enthousiasmé et très flatté de notre projet. Nous y avons vu de suite un signe assez évident que Dieu agréait cette fondation et qu'il ne manquera pas de la bénir. Le site est des plus séduisants et nos confrères doivent s'y trouver dans les meilleures conditions pour exercer leur apostolat". (MV, p. 121).

<sup>62</sup> P. FERRARIS, *Une excursion au Katanga...*, p. 46.

<sup>63</sup> Ce projet était le fruit de multiples échanges entre ces deux (ou trois) protagonistes: cf E. Wangermée à J. Renkin, Elisabethville, 16/04/1914, in AE M 618 *O.G.*

<sup>64</sup> L'Abbé J. Sak, *Projet d'établissement d'une Nouvelle Ecole à Shiniama (Sud du Katanga)*, Hechtel, 19/06/1914; 3 pages manuscrites (le projet est adressé au ministère des colonies à Bruxelles), in AE/M 619 *Rapports*.

pulation des villages du Katanga<sup>65</sup>. En voyant la détresse de la vie dans les villages, don Scaloni s'était ému et avait senti l'urgence que les salésiens entreprennent quelque chose pour améliorer les conditions de vie<sup>66</sup>.

De plus, il fallait que les villages évoluent par une implantation scolaire progressive. Par conséquent, le gouverneur, Emile Wangermée et don Scaloni s'entendront rapidement sur la nécessité d'une expansion scolaire des salésiens en dehors de la ville. Pour don Scaloni, cela assurerait en même temps l'avenir de la congrégation salésienne au Katanga comme institution participant activement à l'action évangélisatrice<sup>67</sup>. Il ne faut pas oublier que, dans l'optique de don Scaloni, l'œuvre salésienne au Katanga était en premier lieu une mission d'évangélisation<sup>68</sup>. Face au gouvernement, il tenait toujours à affirmer cette priorité qu'il considérait comme un strict devoir pour les salésiens envoyés au Congo en tant que "missionnaires". Cela ne devait pas les empêcher de se sentir également engagés dans une mission civilisatrice face au gouvernement belge.

<sup>65</sup> Le père Sak, en élaborant ultérieurement le "projet d'établissement" pour cette nouvelle fondation de Kiniamo, mettait davantage en relief les avantages que les villages mêmes allaient tirer de cette collaboration entre les postes de mission ruraux et une école professionnelle établie en ville: cela favoriserait leur propre relèvement religieux, moral et social. De plus, d'après lui, le rayonnement de la présence missionnaire à partir du village de Kiniamo, contribuerait fortement à former une population mieux préparée à la pénétration lente mais inévitable d'une nouvelle civilisation. Il était nécessaire de donner quelques notions essentielles d'économie moderne à la population rurale, à son niveau et dans sa langue maternelle. Cela supposait qu'elle sache au moins lire et écrire: "J'ai expliqué mon idée à Monsieur le Vice-Gouverneur du Katanga, qu'une école primaire [...], d'abord, aurait d'heureux effets sur la nombreuse population qui s'y trouve; ensuite, que l'influence morale que nous pourrions acquérir par les principes religieux que nous tenterions d'inculquer là-bas, amènerait un changement efficace et désirable dans la vie de ces pauvres indigènes. Nous pourrions de ce nouveau centre établi [...] rayonner dans les environs, parler des avantages de l'Ecole professionnelle et la faire connaître, profiter du grand désir qu'ont tous les noirs d'apprendre à lire et à écrire, pour leur donner ces notions dans leur langue propre, et, les préparer ainsi, à une civilisation qui nécessairement pénétrera petit à petit dans l'intérieur du pays. C'est aussi dans l'intérieur du pays surtout, qu'on a besoin d'artisans de tous genres et voilà surtout pourquoi, il est préférable que les sujets préparés par l'Ecole professionnelle nous viennent de là, c'est à ces jeunes gens également qu'il faudra faire comprendre quel avantage pour eux et leurs villages respectifs ils peuvent tirer de l'enseignement que le Gouvernement veut bien leur donner" (*ibid.*).

<sup>66</sup> Des faits qui illustrent cette attitude (MV, pp. 15-48, 144-145). Le père Sak écrit à son sujet: "Le Père Provincial qui a vu toutes les misères des populations indigènes ne peut refuser la fondation de Kiniamo et promet du personnel" (J. SAK (éd.), *Monographie des Missions Salésiennes au Congo-belge (Œuvres de Don Bosco) 1911-1924*. Elisabethville, 1924, p. 7).

<sup>67</sup> E. Wangermée à J. Renkin, Elisabethville, 16/04/1914, in AE M 618 O.G.

<sup>68</sup> Nous attirons l'attention sur une de ses expressions: "étendre...les bienfaits de la civilisation par l'extension de plus en plus grande du règne de J.C." (MV, p. 94). L'emploi de la préposition "par" indique bien, que, selon lui, la civilisation était le fruit de l'évangélisation, et pas un but qu'on pouvait atteindre indépendamment de celle-ci.

Il estimait que l'évangélisation dans cette région serait relativement facile. Il était convaincu que la population congolaise<sup>69</sup>, matériellement pauvre, était en général mieux préparée et surtout plus réceptive pour recevoir l'Évangile que celle d'Afrique du Sud, région pourtant beaucoup plus tôt en contact avec "la civilisation" (occidentale)<sup>70</sup>. Il ne cessait de louer la moralité saine qu'il avait constatée chez les peuples bantous du Congo<sup>71</sup>. Si, plus tard, dans les années '20, cette conscience d'une primauté du "devoir missionnaire" chez les salésiens deviendra même le motif pour lequel certains d'entre eux demanderont d'abandonner une de leurs premières oeuvres en ville, l'école pour enfants européens, on ne peut pas perdre de vue que, dès 1914, don Scaloni s'était prononcé de manière critique sur le sens de cette oeuvre à partir de deux aspects qu'il considérait essentiels dans le travail salésien: d'abord la possibilité de donner une éducation de qualité, ce qui supposait un impact réel sur les jeunes et donc une bonne collaboration avec les parents<sup>72</sup>; puis, la possibilité de catéchiser. Il estimait que les possibilités y étaient très réduites à cause des confessions religieuses différentes et d'un certain nombre de parents socialistes ou libres penseurs qui prenaient une attitude carrément hostile à l'égard de la religion chrétienne<sup>73</sup>. De manière plutôt pessimiste, don Scaloni concluait que, dans cette école, les prêtres salésiens étaient condamnés à faire le bien comme ils le pouvaient et qu'ils trouvaient heureusement leur consolation dans l'exercice de leur ministère sacerdotal auprès des Noirs où leurs efforts donnaient des résultats bien meilleurs<sup>74</sup>.

<sup>69</sup> Cf. l'expression "notre pauvre Congo", en contraste avec "le pays de l'or et des diamants" (= l'Afrique du Sud) (MV, p. 30).

<sup>70</sup> Du contexte, on doit interpréter ici l'expression "la civilisation" comme la civilisation blanche, occidentale et (d'origine) chrétienne.

<sup>71</sup> Sur la situation religieuse de l'Afrique du Sud, il a des remarques très dures: la civilisation y est plus avancée et Dieu aussi mieux "connu", mais cela ne veut pas dire: mieux "servi", ni plus "aimé" qu'au Congo. Il y a constaté "la plus terrible des oppositions, celle de l'indifférence et du dédain" de la foi catholique (MV, pp. 29-31). Sur la situation morale en Afrique du Sud: "Hélas. Il est préférable de ne pas en parler" (MV, p. 28). Par contre, au sujet des populations congolaises, il affirme carrément: "les noirs qui n'ont pas eu de contact avec la civilisation, sont généralement d'une moralité irréprochable et l'on ne connaît pas parmi la jeunesse noire ces hontes avilissantes qui dégradent et ruinent tant de jeunes gens des pays européens" (MV, p. 71). "Les plus forts n'abuseront-ils pas des plus faibles? Absolument pas" (*ibid.*). "Les enfants s'en vont librement à la promenade, en ville ou à la campagne, mais qu'on ne s' imagine pas qu'ils abusent de leur liberté qu'on leur accorde" (*ibid.*).

<sup>72</sup> MV, p. 63. J. Sak dans un *Rapport*, 8/05/1913, p. 2, in ASL A39 *Rapports sur les oeuvres salésiennes au Katanga*.

<sup>73</sup> MV, p. 63.

<sup>74</sup> *Ibid.*

Au sujet de la méthode missionnaire souhaitable pour les salésiens au Katanga, il estimait qu'il fallait partir de la ville pour aller vers les villages de l'intérieur. Il croyait beaucoup à la coopération entre les oeuvres des villages et les oeuvres de la ville, entre la paroisse et l'école. Selon lui, en ville, il devrait être possible de faire un travail paroissial à partir de l'école. Tout comme en brousse, la scolarisation devrait se faire à partir des postes de mission qui seraient aussi des centres de développement agricole. Ainsi, quand il s'est agi de la fondation de Kiniamo, la proposition de don Scaloni était d'établir un poste de mission dans plusieurs localités rurales où résideraient, en chacune d'elles, un prêtre et deux coadjuteurs. Chaque poste devrait comprendre un service paroissial, une ou plusieurs écoles primaires et des champs à cultiver. A partir de ces divers postes, il serait facile de connaître les meilleurs élèves et de les envoyer à l'école d'Elisabethville<sup>75</sup>. Il était convaincu que, après un temps, l'influence des jeunes chrétiens aurait un impact certain sur les adultes puisque les élèves, à la fin de leur apprentissage à l'école, deviendraient des auxiliaires dans l'évangélisation et dans la diffusion "des bienfaits de la civilisation" dans les centres ruraux d'où ils étaient sortis<sup>76</sup>.

Lors de son séjour à Kiniamo, don Scaloni avait remarqué l'importance primordiale des relations humaines entre les missionnaires et la population autochtone. Il admirait les démarches du père Sak tout au long de son voyage vers Kiniamo: sa cordialité, sa largesse dans les dons aux chefs coutumiers, le soin qu'il donnait aux malades, et sa participation aux fêtes villageoises. Il était convaincu que ces gestes allaient jouer un rôle déterminant dans l'accueil des missionnaires salésiens par la population<sup>77</sup> et que rien de bon ne pourrait se faire dans l'évangélisation sans au préalable un accueil réciproque entre population et missionnaires; l'accueil qui crée la confiance et l'ouverture<sup>78</sup>.

En général, don Scaloni s'est montré très satisfait<sup>79</sup> de la manière dont ses confrères éduquaient les jeunes Congolais conformément à ses propres

<sup>75</sup> *Ibid.*, pp. 93-94.

<sup>76</sup> *Ibid.*, p. 94. Il l'a explicité davantage dans le "rendement de compte" au recteur majeur: "Si deve formare prima una cristianità solida. La base non è ancora formata seriamente. [...] Non si può pensare a formare vocazioni religiose e meno ancora sacerdotali tra i nostri indigeni. Sono buoni, di una moralità esemplare, ma a 15, 18 anni debbono amogliarsi. Ciò però a cui si pensa seriamente si è di dare una seria formazione ai più intelligenti e a quelli che si mostrano più affezionati a noi. Questi giovanotti verranno mandati con le loro mogli come cooperatori dei nostri missionari che presto incominceranno a penetrare nell'interno del Congo". (*Rendiconto...*, p. 2, in ASC F 042).

<sup>77</sup> Voir MV, pp. 99, 109-110, 113, 115, 118. Don Scaloni était très satisfait de la manière dont le père Sak savait s'y prendre avec les chefs: Katanga, Katete, Kiniamo.

<sup>78</sup> Cf l'épisode raconté à l'arrivée de la caravane à Shindaika (MV, pp. 110-111).

<sup>79</sup> "D. Scaloni n'en revient pas de voir le bien fait à la mission en si peu de temps" (J. Sak à sa famille, s.l., 21/03/11914, in ASL *Lettres à sa famille*).

principes pédagogiques: tenir compte de leur psychologie et les former à partir de leur propre milieu social<sup>80</sup>. En relisant son rapport de visite, on trouve en abondance observations, orientations et conseils pédagogiques en rapport avec le milieu social spécifique du Congo. Comme le Congo était pour lui un milieu totalement inconnu, il s'est informé chez des personnes qualifiées pour comprendre certaines attitudes propres aux Africains en général, et aux jeunes Africains en particulier<sup>81</sup>. Tout le temps de son voyage,

<sup>80</sup> Don Scaloni semble de plus en plus convaincu qu'on ne peut éduquer convenablement si on ne tient pas compte des réalités psychologiques et sociales. C'est devenu un postulat pédagogique, comme on le voit dans son manuel pédagogique réélaboré dans les mêmes années *Le jeune Educateur chrétien* (Liège 1917), 256 pages. L'exposé des principes pédagogiques y est précédé par une série de considérations sur la psychologie générale et évolutive.

<sup>81</sup> Il s'est informé attentivement sur le droit coutumier et les usages de la population au Katanga: cf MV, p. 71: "Tous ceux que j'ai interrogés: prêtres, magistrats, officiers, agents territoriaux [...]". Un de ses principaux informateurs a été le Procureur général Rutten, qui avait eu l'occasion d'observer longuement les Noirs en contact avec la magistrature et les tribunaux (MV, p. 78). Par son canal, don Scaloni prit connaissance du "droit indigène" au sujet de la propriété et des délits (cf MV, p. 82).

Martin Rutten (1876-1944), après avoir conquis son diplôme de docteur en Droit, partit au Katanga à l'âge de 25 ans. Comme magistrat, il fut d'abord à la tête du Parquet d'Elisabethville. Il y devint, en 1910, le premier Procureur à la Cour d'appel nouvellement créée. On a écrit de lui: "Il révéla une maturité et une largeur d'esprit exemplaires. Il acquit une grande autorité qu'il devait non seulement à sa fonction et à sa conscience professionnelle, mais à sa large compréhension des nécessités et à son affabilité naturelle. Pour beaucoup d'Européens la maison du Parquet était la maison du bon conseil [...]. Toute sa vie il s'intéressa profondément à la vie des indigènes. Pendant de longues années ses voyages et ses enquêtes l'avaient admirablement renseigné sur leur mentalité, sur leurs besoins et sur leurs aptitudes [...]. Dans toute l'étendue du Katanga, il put faire respecter la loi congolaise par les étrangers dont beaucoup, au début, avaient tendance à se considérer en pays conquis [...]. L'année 1923 fut pour lui le couronnement d'une brillante carrière: il venait d'être appelé à la plus haute fonction au Congo, celle de "gouverneur général". Quelqu'un qui l'a connu porte ce témoignage significatif: "J'ai eu le privilège de connaître bien des gouverneurs [...]. Aucun ne m'a donné davantage l'impression de faire sans cesse intervenir le facteur "coeur", ou humain, à côté du facteur purement cérébral et administratif. La population noire, sa santé physique et morale, son avenir, sont la préoccupation constante de Mr. Rutten"" (Notice biographique de F. DELLICOUR, dans la *Biographie Coloniale Belge*. Vol. V, col. 714-720).

Il s'était aussi informé chez Raffaele Caroli (1879-1946), lieutenant de l'armée italienne, depuis de longues années au service de l'administration congolaise. Don Scaloni l'eut comme compagnon de voyage de l'Afrique du Sud au Congo: "[...] Le bon Dieu m'a donné un excellent compagnon de compartiment dans la personne d'un certain Caroli, lieutenant de l'armée italienne, passé au service de la Colonie belge depuis une 12<sup>e</sup> d'années. Comme officier [...], il connaît à merveille les usages et plusieurs langues du pays; aussi, sa conversation a été des plus intéressantes et des plus instructives pour moi". (MV, p. 37). Dès 1904, il entra au service de l'administration congolaise, d'abord comme agent territorial, pour terminer comme commissaire de district. Il termina sa longue carrière en 1931. Il était presque constamment au service du district de la Lulua (chef-lieu: Sandoa) et eut beaucoup de litiges à arbitrer entre Batshokwe et Lunda au tribunal de district. Homme cultivé, il connaissait très bien le droit coutumier (cf notice biographique de F. DELLICOUR, in *Biographie Coloniale Belge...*, col. 128-129).

lui-même a essayé d'observer et d'analyser les réactions typiques des Congolais là où il en avait l'occasion<sup>82</sup>. C'était particulièrement le cas à l'école professionnelle qui, selon lui, constituait un excellent poste d'observation pour une "étude" du jeune Noir, puisque les jeunes de cette école-internat y étaient arrivés directement de l'intérieur du pays sans avoir été préalablement en contact avec d'autres Blancs. De plus, ils venaient des différentes tribus du Katanga, et constituaient ainsi un échantillon impliquant toute la diversité culturelle de la population katangaise<sup>83</sup>.

Les objectifs d'une éducation salésienne lui semblaient pleinement atteints au plan humain et chrétien. Il ne cessa d'exprimer son contentement sur le progrès que les jeunes élèves avaient déjà réalisé dans leur formation professionnelle. Par ailleurs, les jeunes Noirs lui semblaient parfaitement scolarisables ayant à peu près les mêmes capacités de base que les jeunes Blancs, même s'il y avait des différences notables. En tout cas, les jeunes Noirs, formés dans les divers ateliers lui paraissaient très habiles, doués d'un sens fort pratique dans la solution des problèmes de la vie quotidienne. Il est allé jusqu'à dire que les enfants noirs sont plus "débrouillards et industriels"<sup>84</sup> que les enfants blancs dans l'apprentissage des divers métiers. Si les enfants blancs, affirmait-t-il, dépassent les enfants noirs en intelligence théorique, les enfants noirs sont supérieurs à eux, en intelligence pratique. Seulement que les Noirs, en général, n'aiment pas le travail qui est pour eux une corvée qu'ils exécutent seulement par nécessité. Au bout du compte, sa conclusion était que les Noirs étaient, par nature, lents, insouciant, oublieux, rêveurs et inconstants; mais que "dans leurs bons moments", ils étaient aussi "lestes et soigneux" que les Blancs<sup>85</sup>. Il fallait seulement un travail éducatif patient dont les fruits étaient assurés à plus ou moins long terme.

Au plan de la formation chrétienne, il fut impressionné par le nombre d'élèves devenus catéchumènes, alors que l'œuvre ne comptait encore que

<sup>82</sup> Son rapport de voyage est plein d'observations et réflexions psychologiques et pédagogiques, parsemées dans une trentaine de pages (cf MV, pp. 60-90).

<sup>83</sup> Je n'ai pas trouvé d'informations contemporaines au voyage de don Scaloni sur la provenance de ces premiers élèves, leur mode de recrutement et les critères employés dans ce recrutement. S'il est permis de se baser sur une correspondance qui date de six ans plus tard (de 1920), échangée entre le père Schillinger et le gouverneur du Katanga, à un moment où le gouvernement poussait à augmenter considérablement le nombre des élèves, le Gouvernement optait pour un choix équilibré de jeunes venant des diverses "tribus" et "classes" sociales du Katanga. (Cf lettre Alphonse Schillinger à Charles Tombeur, Elisabethville, 29/03/1920, in ASL 112/3 *Anciens dossiers de l'enseignement*, Ch. Tombeur à A. Schillinger, Elisabethville, 12/04/1920, *ibid.*).

<sup>84</sup> MV, pp. 74-75.

<sup>85</sup> *Ibid.*, p. 73.

deux ans d'existence et que, d'après ce qu'il pouvait entendre, cela s'était réalisé sans aucune forme de contrainte<sup>86</sup>. Lors de la célébration d'un baptême de catéchumènes de l'école professionnelle pendant son séjour, il fut touché par "la grande pénétration de l'acte qu'ils accomplissaient"<sup>87</sup>. Cependant, il observa que, derrière la forte demande du baptême, se profilait un désir de promotion sociale observable par l'importance excessive que les nouveaux baptisés accordaient au certificat de baptême, pressés qu'ils étaient de l'obtenir<sup>88</sup>.

L'esprit de famille a aussi été un de ses thèmes de réflexion. La visite canonique s'est en effet déroulée dans une ambiance familiale qui ne s'est pas limitée aux confrères, mais s'est également étendue aux jeunes. Don Scaloni a expérimenté cet esprit de famille quand les jeunes sont venus l'accueillir à la gare, à son départ, et tout au long de son séjour à la maison salésienne d'Elisabethville<sup>89</sup>. Cependant, une pratique très caractéristique de l'esprit de famille pratiqué dans les maisons salésiennes y manqua: "le mot du soir" par où le supérieur en tant que "père de famille" s'adressait chaque soir aux jeunes. Pourquoi les salésiens du Congo ne l'avaient-ils pas introduit avant? Le motif probable est qu'ils se trouvaient, à Elisabethville, dans une école officielle, une école "neutre" au plan confessionnel et que, certainement au début, il n'y avait pas encore d'élèves chrétiens (baptisés) à l'école. Or, dans la tradition salésienne, le mot du soir est un mot spirituel où l'élément chrétien ne devrait jamais manquer. Si don Scaloni a cru bon de prendre la décision, à la fin de sa visite, de l'introduire à l'école professionnelle, c'est justement en se basant sur le fait qu'à l'internat, on commençait à avoir déjà "une petite chrétienté"<sup>90</sup>. Il semble bien que la décision fut désormais respectée.

La pratique de l'esprit de famille dans les relations quotidiennes entre les jeunes Congolais et leurs éducateurs salésiens était loin d'être évidente dans le milieu socioculturel de cette époque. Aussi bien les coutumes traditionnelles que le système colonial la déconseillaient. Don Scaloni signale que

<sup>86</sup> *Ibid.*, p. 66: "Hier nous n'avions à la maison que des païens [...]; aujourd'hui, nous comptons 2/3 de catholiques instruits, et le restant [est] composé presque exclusivement de catéchumènes". Dans son rapport détaillé pour le recteur majeur, il parlait d'une vingtaine d'enfants qui avaient déjà fait leur première communion (*Rendiconto...*, p. 2).

<sup>87</sup> MV, pp. 65-66.

<sup>88</sup> *Ibid.*, p. 79.

<sup>89</sup> *Ibid.*, pp. 58-59. Les manifestations concrètes en ont été: l'accueil à la gare, la joie, la musique, le chant, la décoration de la maison, l'accompagnement à la gare au départ, les entretiens du supérieur avec les jeunes de l'école professionnelle (cf J. SAK (éd.), *Monographie des Missions...*, p. 7).

<sup>90</sup> MV, p. 68.

les Blancs du Congo étaient généralement opposés à une telle pratique. Ils considéraient la familiarité à l'égard des Noirs comme déplacée et trop risquée. Il fallait toujours garder ses distances<sup>91</sup>. Sans vouloir imposer une directive nette à ses confrères au Congo, don Scaloni semble avoir recommandé la fidélité aux consignes de don Bosco, aussi sur ce point. Il fallait seulement faire attention à ne pas donner l'impression de faiblesse ou de condescendance aux caprices. Comme ailleurs, il fallait pratiquer la patience et la douceur<sup>92</sup>. Il a trouvé sympathique que les jeunes de l'école professionnelle disent ouvertement à leur directeur, le père Sak, ce qu'ils pensaient<sup>93</sup>. La pratique de la familiarité n'avait même pas diminué le respect pour les biens matériels appartenant à l'école et à la communauté. Pour preuve, don Scaloni citait le fait que les jeunes de l'école n'avaient jamais touché aux arbres fruitiers et aux raisins de l'école qui étaient pourtant à leur portée<sup>94</sup>.

Don Scaloni s'est toutefois étonné de la grande liberté que ses confrères salésiens accordaient aux internes pendant leur temps libre. On n'organisait pas de promenades en rangs et il n'y avait même pas de surveillance au dortoir et durant la récréation. Le dimanche, les internes pouvaient aller voir leurs "frères" en ville en toute liberté. En interrogeant plusieurs personnes là-dessus, il s'est entendu dire qu'il n'y avait là aucun danger d'abus de leur liberté et qu'il serait ridicule de vouloir les traiter comme les enfants blancs du même âge<sup>95</sup>. Tout indique qu'il a fini par accepter ce point de vue<sup>96</sup>, en affirmant par exemple que les jeunes qu'il avait rencontrés à l'école étaient "des adultes avant l'âge"<sup>97</sup> et que les éducateurs avaient raison de les traiter comme tels. A quoi bon alors les surveiller pour éviter des désordres qu'ils

<sup>91</sup> *Ibid.*, pp. 69, 79.

<sup>92</sup> Sa petite expérience du Congo l'avait instruit que les jeunes congolais étaient par nature des "raisonneurs" francs dès qu'ils n'étaient plus retenus par la peur. Il était d'avis que les éducateurs salésiens sur place devaient montrer beaucoup de souplesse et de compréhension dans l'application des règles de politesse, d'hygiène, et d'esthétique (cf *ibid.*, p. 76).

<sup>93</sup> Cf *ibid.*, p. 79. On y trouve raconté un épisode de franchise familiale: "Mr. Sak et moi, nous étions continuellement hors de la maison pour visiter les autorités et les amis de l'oeuvre. Ces absences continuelles l'avaient empêché de rédiger les certificats de baptême [...]. Après deux ou trois jours d'attente, de demandes réitérées et de réponses évasives ou dilatoires: "Prenez patience; je n'ai pas encore eu le temps" [...], un brave congolais ne s'est pas gêné de lui dire: "Mais si tu vas blaguer continuellement avec les blancs, tes amis, tu n'auras jamais le temps pour faire nos certificats".

<sup>94</sup> MV, p. 82. Il n'y avait même pas de clôture autour du verger.

<sup>95</sup> En Europe, les promenades des petits se faisaient en rangs, deux à deux, comme l'observe don Scaloni (MV, p. 71).

<sup>96</sup> *Ibid.*

<sup>97</sup> Dans le rapport au recteur majeur: "I giovani qui sono uomini a 10 anni" (*Rendiconto...*, p. 2).

n'ont pas envie de commettre! En se résumant, il trouvait que les jeunes Congolais qu'ils avait côtoyés étaient d'un "caractère sérieux", "des hommes dans toute la force du mot"<sup>98</sup>.

Aux yeux de don Scaloni, la réussite dans l'éducation à Elisabethville, tant au plan pastoral que pédagogique, était le fruit d'une excellente collaboration entre salésiens prêtres et frères (laïcs)<sup>99</sup>. Il trouvait magnifique que ces derniers n'aient pas été cantonnés dans leurs ateliers respectifs pour apprendre uniquement un métier aux jeunes. Ils y étaient de vrais catéchistes<sup>100</sup>, tout en étant aussi des enseignants de français, de swahili, d'arithmétique, de musique profane ou sacrée (dans la fanfare ou la chorale)<sup>101</sup>. Les confrères coadjuteurs lui apparurent bien épanouis parce qu'ils avaient entre leurs mains une variété d'occupations qui les valorisaient beaucoup, chacun selon ses aptitudes<sup>102</sup>. Il

<sup>98</sup> MV, pp. 66-67. Don Scaloni n'a sans doute pas compris en ce moment que le bon usage de leur liberté chez ces jeunes Congolais de ce temps était probablement lié au type de société rurale et bien structurée dont étaient issus les premiers élèves venant directement des villages. Ce comportement soumis et respectueux de l'ordre deviendra vite problématique avec la croissance de la ville et l'anonymat qui la caractérisera bientôt. En tout cas, une dizaine d'années plus tard, à Elisabethville, se posera déjà le problème de la jeunesse "vagabonde". (Cf une lettre du père Sak au gouverneur du Katanga, s.l., s.d., in *ASL Anciens dossiers de l'enseignement*, f. 112/2). D'après les critères internes, cette lettre a été écrite entre 1918 et 1925. Une des raisons pour le déménagement de l'école professionnelle hors de la ville, décidé en 1926, sera le manque de discipline des élèves de l'école: les sorties dans la cité sans permissions, les dérangements qu'ils créaient etc.

<sup>99</sup> Les "frères" salésiens étaient communément appelés "coadjuteurs".

<sup>100</sup> MV, p. 66. Cf ce qu'en dit le père Sak: "Avant-hier matin [24 décembre 1913], veille de la belle fête de Noël, j'ai baptisé 14 de nos élèves noirs. Quelle belle cérémonie! Comme ces jeunes gens étaient heureux et recueillis, chacun avait contribué à leur enseignement et chacun était heureux, les coadjuteurs qui ont commencé par leur apprendre les prières et les premières notions de catéchisme, nous autres prêtres, qui avons développé ce premier enseignement". (*Prémices de la Mission*, in "Bulletin salésien" 417 (1914) 101-102). Pour sa part, dans son rendement de compte de la visite canonique de 1914, don Scaloni écrit: "S'insegna il Catechismo dai Coadiutori, tutti i giorni, nelle scuole e 4 volte alla settimana, i sacerdoti fanno una piccola istruzione catechistica in Chiesa dopo la benedizione". (*Rendiconto...*, p. 2, in ASC F 042).

<sup>101</sup> MV, p. 62: "Les Salésiens sont tous très occupés. Mr Ferraris et Verboven donnent l'enseignement professionnel [5 heures/par jour], la musique, apprennent à lire et écrire en langue indigène, un peu d'arithmétique, le catéchisme, les cantiques d'église, etc.". Ferraris et Maus aimaient s'appeler "catéchistes".

<sup>102</sup> Les deux prêtres, les pères Mariage et Schillinger, s'occupaient de l'école des petits blancs, tout en exerçant leur ministère sacerdotal surtout chez les enfants noirs. Quant au père Sak, son champ d'action était vaste et varié. En tant que directeur de la communauté et de l'oeuvre, il avait l'oeil à tout, entretenait des "rapports très suivis" avec les autorités et avec les clients des ateliers et tenait une comptabilité fort compliquée de trois types différents: une pour le gouvernement, une pour la congrégation, et une pour les élèves. En outre, de temps à autre, il devait faire des voyages à l'intérieur du pays dans toutes les directions pour obtenir des chefs coutumiers de nouveaux élèves. Trois confrères: monsieur Maus, le père Mariage, et aussi un peu le père Sak lui-même, s'occupaient des provisions à faire et de l'entretien de la maison: cave, jardin, plantations (MV, pp. 63-64).

trouvait aussi positif que tous les confrères soient très occupés, pour ne pas dire surchargés, alors qu'il fallait laisser aux nouveaux arrivants le temps nécessaire pour apprendre la langue du pays. Au reste, cela ne devait pas les empêcher de donner un coup de main, dès que possible, pour les classes et les ateliers<sup>103</sup>.

Quant au mode de vie à conseiller aux salésiens au Congo, il estima que l'ascèse religieuse de ses confrères devait consister principalement à supporter les conditions de vie et de travail assez dures, le climat en premier lieu<sup>104</sup>. Une des décisions prises à la fin de sa visite fut celle de permettre que trois des six confrères missionnaires prennent leurs vacances en Europe, même après seulement trois ans de travail au Congo. A cette époque, cela semblait une concession trop grande à des missionnaires qui en principe avaient dit adieu à leur patrie et à leur famille pour une longue période. Don Scaloni crut pouvoir concéder la faveur d'un retour en Europe à partir de trois considérations: la nécessité de restaurer les forces physiques vu la dureté du climat et le manque de soins appropriés sur place; le fait que le gouvernement belge payait le billet de voyage pour ses "agents" tous les trois ans (et les salésiens du Congo étaient engagés dans des écoles officielles); la convenance de tenir compte de quelques raisons d'ordre familial<sup>105</sup>.

<sup>103</sup> C'était le cas pour le père Frédérick, monsieur Holzinger et monsieur Genot, arrivés une année avant (en 1913). Il voulait qu'ils apprennent d'abord la langue avant d'être employés à plein temps (MV, pp. 64-65).

<sup>104</sup> Pendant son excursion à Kiniama, il avait d'ailleurs personnellement expérimenté combien la vie d'un missionnaire de brousse est une vie de privations et de désagréments, exigeant beaucoup de patience et d'humour (cf MV, pp. 70, 91). "Le soleil brûlant, l'humidité de la brousse, la fatigue, la transpiration abondante, les tsé-tsé, vous exaspèrent tellement qu'après [...] une heure de pareille marche, vous vous sentez exténué, démoralisé et tenté de rester là sans force et sans courage pour en sortir". (p. 96). Un "purgatoire" par des marches sur des terres incultes, sans routes, des marais, la vie du missionnaire est à tout moment exposée aux maladies et à la mort (cf MV, pp. 94-99).

<sup>105</sup> Fr. Scaloni au recteur majeur, P. Albera, Elisabethville, 11/04/1914, in ASC F 438. "Je n'ai pas cru m'opposer à l'exécution d'une clause de contrat avec le Gouvernement, par laquelle celui-ci s'oblige à traiter nos missionnaires comme ses agents, pour le retour à ses frais dans la 3ème année, à la mère patrie. L'avis des médecins du Congo et de Belgique est unanime, pour affirmer que le climat du Congo ne permet pas aux Européens un séjour prolongé, sans danger de mort, pour la plupart d'entre eux. Aussi, Mr. Sak, Mr. Schillinger et Mr. Ferraris reviennent avec moi. Mr. Ferraris, parce que c'est lui qui a le plus souffert dans son état général, Mr. Sak, parce que son vieux père se désole de ne pas revoir son fils, et Mr. Schillinger pour aller consoler sa vieille mère de son récent veuvage. Plus tard, peu à peu, l'on pourra prolonger le séjour dans ce climat si déprimant, si des soins urgents n'exigent pas le rapatriement".

#### 4. La période de la guerre et de l'après-guerre (1915-1925)

Pendant la Première Guerre mondiale (1914-1918), il n'y eut pratiquement plus d'évolution dans les différentes questions qui occupaient les deux protagonistes de l'Eglise catholique à Elisabethville: Mgr Jean-Félix de Hemptinne, bénédictin, préfet apostolique, et donc la plus haute autorité de l'Eglise catholique sur place, et le père Joseph Sak, directeur de l'œuvre salésienne d'Elisabethville. En ce qui concerne les salésiens, malgré le manque d'effectifs et la modicité des ressources financières, leur école professionnelle prospérait rendant un service social appréciable<sup>106</sup>. Ils souffrirent certainement de l'isolement psychologique du fait que les contacts entre les salésiens du Congo et ceux de Belgique étaient très réduits. Mais dès que l'armistice fut annoncé (en novembre 1918), le père Sak reprit le contact épistolaire avec son provincial de Belgique, don Scaloni. Il l'invita avec empressement à venir visiter ses confrères. Après un rapport détaillé sur le travail de chacun de ses confrères et leur évolution personnelle, ainsi que sur les multiples éloges reçus du gouvernement de la Colonie<sup>107</sup>, il concluait qu'une visite de son provincial était très souhaitable, car ce serait l'occasion de se lancer avec plus d'assurance dans l'œuvre de "l'évangélisation" du Congo. Il comptait sur sa sage direction sur ce point essentiel<sup>108</sup>.

Ce n'était, certes, pas l'unique question d'importance. La même année 1918, un nouveau projet de contrat était proposé par le gouvernement belge aux congrégations religieuses auxquelles il avait confié des écoles "officielles". Cela suscita des réactions fort divergentes entre les congrégations. Mgr de Hemptinne était opposé à un renouvellement des conventions. Il voulait les remplacer par un enseignement libre subventionné comme en Belgique<sup>109</sup>. La raison principale en était qu'il craignait l'asservissement de

<sup>106</sup> M. VERHULST, *Significance et impact social...*, pp. 377-385.

<sup>107</sup> Ces éloges ne venaient pas seulement du gouvernement, mais aussi de Mgr de Hemptinne: "[...] vous avez dans la Colonie, une superbe école professionnelle que je me réjouis d'avoir dans ma Préfecture [...]. Vos Pères accomplissent ici une oeuvre digne des enfants de Don Bosco. Grâce à leur emprise sur tout ce qui touche à l'enseignement professionnel et primaire, les tentatives que les Protestants ont faites d'établir ici des écoles similaires ont toutes échoué. C'est une oeuvre féconde et conduite de main de maître". (J.-F. de Hemptinne à P. Albera, 22/07/1920, in ASCA 8710102 *Sakania*).

<sup>108</sup> J. Sak à Fr. Scaloni, lettre (relation après la guerre), Elisabethville, 19/11/1918, in ASLA5 *Mgr Sak: correspondances*: "Pour votre consolation [...] nous avons reçu, depuis votre visite, à maintes reprises, de véritables lettres de louange du ministère comme du gouverneur local".

<sup>109</sup> Copie de la lettre que le préfet apostolique du Katanga, Mgr de Hemptinne, a envoyée à don Scaloni avec ses remarques sur ce projet (J.-F. de Hemptinne à Fr. Scaloni, 4/03/1919, in AAL *Salésiens*).

l'Eglise à l'Etat qui, tôt ou tard, aurait pu se servir de ces écoles contre l'Eglise. Car, une fois ces écoles bien développées, elles seraient peut-être confiées par l'Etat à des professeurs laïcs, laissant l'Eglise les mains vides<sup>110</sup>.

Quelle fut la réaction des salésiens? En 1919, don Scaloni, appelé par les supérieurs de la congrégation salésienne à s'occuper à temps plein de la province d'Angleterre, laissa le gouvernement de la province belge au père Paul Virion<sup>111</sup>, un salésien français. Son successeur ne prit toutefois les choses en main qu'en 1920. Au cours de l'été 1919, don Scaloni envoya donc une note aux supérieurs de Turin, avec une lettre à transmettre à la congrégation romaine Propaganda Fide. Il envoya une copie de cette même note au père Virion avant de quitter la Belgique. Il y affirmait que - contrairement à Mgr de Hempinne - il était d'avis de continuer la coopération avec l'enseignement officiel et proposait que les salésiens du Congo renouvellent leur contrat avec l'Etat. Selon lui, la condition essentielle que le gouvernement posait était tout à fait acceptable: le respect des différents cultes des élèves - internes et externes - qui fréquentaient les écoles officielles confiées aux salésiens. Cependant, il demanda à la Propaganda Fide, s'il ne fallait pas exiger, en contrepartie (et donc comme une clause à insérer dans le contrat), le droit de refuser "des textes et des méthodes qui seraient éventuellement contraires à la Foi ou à la morale chrétienne"<sup>112</sup>. Il suggérait déjà la réponse qu'il souhaitait recevoir de ladite Congrégation: continuer la coopération, et exiger le respect de la clause proposée. Il ajoutait: "Une réponse négative causerait un dommage grave à la Mission [salésienne]"<sup>113</sup>. Le père Virion appuya le point de vue de son prédécesseur par quelques explications ultérieures et insista sur l'urgence de la réponse à donner. Dans sa correspondance avec la Propaganda Fide, don Gusmano, membre du chapitre supérieur de Turin, qui traitait l'affaire au nom du recteur majeur, défendait totalement le point de vue formulé par don Scaloni et le père Virion, que la soi-disant neutralité de cet enseignement "officiel" n'empêchait pas du tout de faire une évangélisation. Car, si l'Etat obligeait d'accepter les enfants sans distinction de religion, il restait tout de même permis de don-

<sup>110</sup> Il terminait sa lettre à don Scaloni, en écrivant: "Bref, la question de savoir si les Congrégations doivent concourir à l'organisation de l'enseignement officiel au Congo belge, est une question d'intérêt général. Il me paraîtrait convenable de la soumettre à la S. Congrégation de Propaganda Fide], et éventuellement au Synode des Supérieurs ecclésiastiques du Congo" (*ibid.*).

<sup>111</sup> A son sujet, l'*In memoriam*, publié dans "L'Ami des Anciens" (bulletin des Anciens élèves de Liège), 27/172 (1931) 87-88.

<sup>112</sup> P. Virion à P. Ricaldone, Tournai, 3/03/1920, in ASC F 438.

<sup>113</sup> *Ibid.*

ner une instruction chrétienne quand les parents ne s'y opposaient pas formellement. Bref, de l'avis unanime des supérieurs salésiens, abandonner ces écoles officielles, en ce moment précis, eût été une grande erreur<sup>114</sup>.

Don Scaloni fut forcément absent de la scène congolaise entre 1920 et 1925, étant déchargé de son mandat de provincial de la province belge. Une seule initiative de sa part fut relative au Congo. Dans les années 1920-1921, pour résoudre le problème de l'isolement de la maison salésienne de la Ville du Cap en Afrique du Sud, il suggéra aux supérieurs de la Congrégation qu'elle soit unie aux maisons et missions du Congo belge. Il argumentait que les salésiens du Congo avaient pour la plupart le flamand comme langue maternelle, langue apparentée à l'Afrikaans, langue commune des Sud-Africains blancs qui n'étaient pas d'origine anglaise. Les confrères belges auraient eu l'avantage d'avoir en Afrique du Sud une base-arrière et un centre de récupération pour la santé des confrères<sup>115</sup>.

Dès 1920, les problèmes concernant la pastorale à Elisabethville, traités déjà en 1914 entre les supérieurs des bénédictins et des salésiens, resurgirent, mais plus radicalisés. Mgr de Hemptinne voulait désormais que toute la pastorale d'Elisabethville lui soit réservée, indistinctement pour Noirs ou Blancs. Il désirait aussi reprendre l'école des Blancs, mais ne réussit pas à réaliser son projet par manque de personnel. En ville, il pensait désormais ne laisser aux salésiens que la direction des deux œuvres scolaires pour Noirs qu'ils avaient en mains: l'école professionnelle au centre-ville et l'école primaire à la Cité Indigène<sup>116</sup>. De nouveau, en 1923, comme cela avait été le cas en 1914, une visite

<sup>114</sup> “[...] avec toute probabilité, [ces écoles] passeraient à quelque institution laïque, qui pour le moins s’occuperait de ses propres intérêts et certainement pas de ceux de la religion. Avec une telle largesse de moyens [accordée aux écoles officielles], au contraire, la Mission peut étendre toujours plus la zone de son influence bénéfique”. (C. Gusmano à D. Munerati, Turin, 29/03/1920, in ASC F 438 *Elisabethville II - per la fondazione*). Le père Virion, pour sa part, donnait un motif supplémentaire: s’il était vrai - comme le craignait Mgr de Hemptinne - que l’Etat avait l’intention de remplacer avec le temps les religieux par des laïcs dans les écoles officielles “congréganistes”, cela ne se ferait que dans un avenir encore éloigné, et d’ici là les salésiens auraient quand-même eu l’occasion de faire beaucoup de bien à travers ces écoles officielles (P. Virion à P. Ricaldone, Tournai, 3/03/1920, in ASC F 438 *Elisabethville – per la nuova fondazione*).

<sup>115</sup> William John DICKSONN, *The dynamics of growth. The foundation and development of the Salesians in England*. (= ISS, Studi 8). Roma, LAS 1991, p. 233. Ce n’est qu’en 1930, que le Chapitre supérieur écarta définitivement cette proposition (cf Verbali, séance 7/10/1930, vol. V, p. 334: “Si dice non sia il caso di formare una Ispettorìa delle Case del Congo più quelle del Capo di Buona Speranza”).

<sup>116</sup> Une école primaire pour adultes au travail pendant la journée, où on donnait des cours de calcul, français, religion etc. Créée en 1917, elle était confiée par l’Etat à la communauté salésienne de l’école professionnelle.

“combinée” des deux supérieurs religieux - celui des bénédictins, dom Théodore Nève, et celui des salésiens, le père Paul Virion - eut lieu. En substance, on était d'accord que toute la pastorale des Noirs serait laissée aux bénédictins, tandis que les salésiens ne s'occuperaient plus que de leurs trois écoles (deux pour Noirs, une pour Blancs)<sup>117</sup>. Cela n'était vraiment pas du goût de Mgr Sak pour qui la pastorale était prioritaire, ou du moins le complément nécessaire à une éducation scolaire, surtout dans un pays dit “de mission”<sup>118</sup>.

En fait, dès la fin de l'année 1923, le père Sak, en accord avec les membres du chapitre de la maison d'Elisabethville, décida le retrait des salésiens de l'école primaire à la Cité Indigène d'Elisabethville. Devançant Mgr de Hemptinne, il proposa aux supérieurs salésiens en Europe de quitter même l'école pour Blancs, car peu de salésiens étaient disposés à y travailler. De cette manière, le terrain serait presque entièrement libre pour les bénédictins qui ne seraient plus gênés par l'action des salésiens<sup>119</sup>. Mais les supérieurs salésiens d'Europe étaient d'avis de rester à l'école des Blancs, car, selon eux, la formation d'une élite blanche en Afrique était un but éducatif valable. De plus, le père Sak, soutenu par le chapitre, demandait de disposer d'une autonomie suffisante pour trancher certaines affaires urgentes, surtout que le père Virion était jugé trop loin, trop lent et peu au fait du traitement des affaires du Congo. Ce qui fut accepté.

Dès 1924, les salésiens du Congo constitueront donc, une “visitatorie”, détachée de la Belgique, avec à sa tête, le “visiteur” le père Sak qui disposait pratiquement les pouvoirs d'un provincial. Quelques mois plus tard, le 13 septembre 1925, le père Sak fut nommé aussi préfet apostolique (Mgr Sak)<sup>120</sup>. Mgr de Hemptinne était mécontent de cette situation pour diverses

<sup>117</sup> L. VERBEEK, *Ombres et clairières...*, pp. 51-52.

<sup>118</sup> Ce point de vue, ou cette option pastorale, était partagée par d'autres salésiens sur place, notamment le père Fernand Laloux, le directeur qui a succédé au père Sak, et qui entre 1925-1926 n'a cessé d'insister pour obtenir de la part de Mgr de Hemptinne que les salésiens d'Elisabethville puissent au moins organiser des activités extrascolaires pour les anciens élèves de leurs écoles. Ce fut en vain. Sur ce thème: Marcel VERHULST, *L'éducation des Salésiens au Congo Belge entre 1912 et 1925: 13 ans de recherche et d'expérimentation*. Contribution présentée au Convegno Internazionale di Storia dell'Opera Salesiana (Congrès de Mexico en 2006).

<sup>119</sup> Cf J.-F. de Hemptinne à Th. Nève, Elisabethville, 14/12/1923, in ASA *Fonds Nève-de Hemptinne*: “La question des écoles à Elisabethville est ouverte plus que jamais: école des blancs, écoles des noirs: P. Sak est désireux, dit-il, de tout lâcher pour se replier dans le territoire de Sakania. Nous pourrions avoir la haute main sur Elisabethville et remplir ici un rôle de premier ordre”.

<sup>120</sup> La candidature du père Sak pour être nommé par le Saint Siège comme préfet apostolique a été fortement discutée au sein du chapitre supérieur de Turin. A ce poste, le chapitre préférait le père Paul Virion (provincial en Belgique, de nationalité française) bien qu'il avait

raisons. Il craignait que, par la création de cette préfecture, le personnel des deux écoles salésiennes en ville ne soit absorbé par le travail missionnaire, de manière à négliger l'enseignement dans ces écoles. Il était même craindre que, à la longue, les salésiens n'abandonnent ces écoles aux mains de laïcs. Enfin, comme Mgr Sak était en même temps supérieur religieux des salésiens qui travaillaient dans les écoles d'Elisabethville, cela créerait inévitablement des situations délicates d'immixtion dans les affaires de sa préfecture<sup>121</sup>.

## **5. La visite canonique extraordinaire de 1926**

Comme on sait, don Scaloni avait été mis à la tête de la province d'Angleterre et d'Irlande depuis 1919. Or, de cette province dépendaient deux maisons d'Afrique du Sud (Capetown et Claremont). Le recteur majeur, don Rinaldi, informé du fait que don Scaloni devait s'y rendre pour la visite canonique ordinaire, lui demanda de pousser plus loin et de faire, en son nom, une visite extraordinaire aux maisons salésiennes du Congo. Cela permettrait d'épargner du temps et de l'argent. Le recteur majeur se rappelait sans doute qu'il connaissait très bien les maisons du Katanga ayant contribué à leur fondation. Il était donc l'homme tout indiqué pour déterminer ce dont les confrères du Congo avaient besoin aux points de vue matériel, spirituel et disciplinaire.

De l'avis de don Rinaldi, une visite canonique "extraordinaire" en son propre nom était nécessaire<sup>122</sup>. Dans sa lettre d'invitation à don Scaloni, il s'expliqua assez longuement sur l'importance qu'il donnait à cette "visite extraordinaire". Il affirmait que les supérieurs de la congrégation avaient toujours suivi avec intérêt le développement de l'œuvre salésienne au Congo belge et que leurs espoirs n'avaient pas été déçus; qu'ils avaient même le

déjà 65 ans. Mais on tint compte du fait que le gouvernement belge exigeait que le représentant légal des "missions" soit de nationalité belge vu que le gouvernement voulait accorder des privilèges aux "missions nationales" belges. Le chapitre était aussi d'avis que la Congrégation salésienne pouvait tirer grand profit à avoir, à la tête de la préfecture, un homme de "si grande autorité, habilité et capacité" ayant une longue expérience congolaise. Malgré quelques réserves, le chapitre était d'accord de le nommer pour éviter de plus grandes difficultés (cf ASC D 872 *Verbali delle riunioni capitolari*, séances 29/5/1925 et 8/6/1925).

<sup>121</sup> L. VERBEEK, *Ombres et clairières...*, pp. 51, 52, 55, 59, 62-64, 74-75.

<sup>122</sup> Que c'était une visite "extraordinaire" (du fait qu'il y allait au nom du recteur majeur) n'est curieusement pas dit dans la lettre d'invitation de don Rinaldi à don Scaloni, mais dans la lettre mortuaire, du même don Rinaldi (Filippo RINALDI, *Sac. Scaloni Francesco...*, p. 1, in ASL *Scaloni*: "Quest'anno i Superiori pensarono, mentre si recava a visitare le Case del Capo di Buona Speranza, d'inviarlo anche come Visitatore straordinario nel Congo Belga [...]").

désir de voir l'œuvre se développer davantage en l'aidant en personnel et en moyens matériels afin de toujours mieux répondre aux attentes de l'Etat et de l'Eglise. Il aurait à évaluer les progrès faits par la "visitation saint François de Sales" ainsi que la "préfecture apostolique du Haut-Luapula": structures nouvelles qui avaient été créées respectivement en 1924 et 1925, la première au plan religieux, la deuxième au plan ecclésiastique. Il fallait en particulier étudier "les nouvelles relations" à établir entre les œuvres salésiennes et l'autorité ecclésiastique du fait que, et la "visitation" salésienne, et la nouvelle préfecture ecclésiastique, avaient le même supérieur à leur tête: le père Sak devenu Mgr Sak<sup>123</sup>.

Mgr Sak, au courant de la nomination de don Scaloni comme visiteur extraordinaire, écrivit au ministre des colonies que cette visite aurait "une importance spéciale" car le visiteur avait reçu des "pouvoirs spéciaux". Il disait que le recteur majeur désirait se rendre compte du progrès des "œuvres", en particulier des écoles et missions, et il soulignait que don Scaloni, ayant jadis traité avec le gouvernement belge l'envoi des salésiens au Congo, aurait cette fois-ci à cœur de faire tout ce qu'il pourrait pour augmenter le personnel. Il aurait également à examiner comment multiplier les établissements des

<sup>123</sup> F. Rinaldi à Fr. Scaloni, Turin, 24/10/1925, in ASC A 8720126 *Sakanía Corrispondenza 1925*: "Tu sais avec quel intérêt et avec quel soin tous les Supérieurs ont toujours suivi le développement progressif de l'œuvre salésienne dans la Mission du Congo belge. On n'a jamais épargné de sacrifices pour que l'œuvre fleurisse et porte des fruits les plus abondants possibles. Tant de soins et tant d'espairs, remercions-en le Seigneur, n'ont pas été déçus, et, moyennant le concours du gouvernement du Royaume de Belgique, nous avons pu constater et recueillir des fruits abondants par le bien [qu'on y fait], aussi bien du côté religieux et moral, que du côté de la civilisation de ces peuples. Le Saint Siège, en appréciant le travail accompli par les salésiens en cette région, a récemment voulu agrandir le champ de travail, et en même temps, il a voulu donner une reconnaissance officielle en l'élevant au degré de Préfecture Apostolique, à la tête de laquelle on a voulu proposer le très cher D. Joseph Sak, qui, jusqu'à maintenant, était le Supérieur de nos œuvres qui y existent. Tous ces faits, ainsi que la ferme espérance de voir la nouvelle Mission fleurir par un développement encore plus vigoureux, m'ont conduit à décider d'y envoyer un Visiteur [canonique], et le choix est tombé sur toi, comme celui qui connaît le mieux cette même mission et tous ses besoins, pour l'avoir gouvernée depuis sa naissance. Prends donc les dispositions pour aller par là le plus vite possible, visite avec soin les différentes œuvres qui y existent, étudie diligemment les besoins de celles-ci, aussi bien du point de vue matériel que du point de vue moral et disciplinaire, et surtout rends-toi bien compte des nouvelles relations qui naissent à partir de l'érection de la Préfecture aussi bien par rapport à nos Instituts, que par rapport aux autorités ecclésiastiques qui sont présentes sur ces territoires. Ensuite, de tout cela, je voudrais que tu me fasses une relation précise et soignée. Déjà nous avons disposé d'envoyer là-bas un groupe de nouveaux missionnaires qui contribueront à rendre toujours plus efficace l'œuvre de civilisation de ces régions, et toi aussi, par ton conseil, par ta prudence et par ton travail, prends soin de rendre toujours plus prospère l'Œuvre Salésienne, aussi pour répondre toujours mieux à l'intérêt qu'y portent les Autorités belges et aux désirs du Saint Siège [...]"

soeurs salésiennes dans la partie sud de la préfecture confiée aux salésiens<sup>124</sup>. C'est probablement suite à cet échange de lettres que le ministre invita don Scaloni à Bruxelles, juste avant son départ en Afrique au mois de janvier, pour discuter de certaines questions dont nous n'avons pas connaissance<sup>125</sup>.

On voit bien que Mgr Sak ne mentionnait que les objectifs qui l'intéressaient de son point de vue de préfet apostolique: la question de l'expansion des oeuvres et de l'augmentation du personnel. Pourtant, il y avait bien plus en jeu de ce que ne fit apparaître Mgr Sak. En effet, il y avait quelques points épineux à traiter. Il fallait préciser les limites de la nouvelle préfecture apostolique du Luapula Supérieur confiée à Mgr Sak, car Mgr de Hemptinne et Mgr Sak ne s'accordaient pas sur ce point<sup>126</sup>. Autre point délicat: le cumul chez Mgr Sak de la fonction de préfet apostolique et de "directeur" (représentant légal) des deux écoles officielles (des Blancs et des Noirs) à Elisabethville. Lui-même évoquait d'ailleurs le problème de la compatibilité de ces écoles en écrivant au ministre des colonies. Il se disait prêt à abandonner l'administration courante de ces écoles à un autre confrère<sup>127</sup>, mais il voulait au moins se réserver "tous ses droits" sur un nouveau contrat qui lierait les "missionnaires" salésiens dans sa préfecture. Il s'agissait d'un nouveau contrat que le gouvernement voulait établir avec les salésiens en 1926, date de l'expiration de l'ancien contrat ou de la "convention" de 1911<sup>128</sup>. Les instances du gou-

<sup>124</sup> Mgr Sak au ministre des colonies, s.l., 23/10/1925, in ASL 112/2 *Anciens dossiers de l'enseignement*. Mgr Sak fut probablement mis au courant de la nomination de don Scaloni en tant que visiteur, par don Rinaldi lui-même. En tout cas, la lettre de Mgr Sak au ministère des colonies est du 23 octobre 1926, précédant d'un jour celle de la lettre susmentionnée envoyée par don Rinaldi à don Scaloni: le 24 octobre 1926. Dans sa lettre, Mgr Sak avertit justement le ministre de la prochaine visite de don Scaloni, en lui demandant d'intervenir financièrement pour couvrir les frais de voyage.

<sup>125</sup> On le sait indirectement par une allusion fait dans l'article commémoratif, intitulé: *The late Francis Scaloni, S.C. Provincial of the English Province*, in "The Salesian Bulletin" 18/3 (1926) 83.

<sup>126</sup> A ce sujet: L. VERBEEK, *Ombres et clairières...*, p. 63: "D'après la lettre du texte officiel de 1925, la mission de la Kafubu était exclue de la préfecture du Luapula Supérieur [de Mgr Sak]. Or, c'était là qu'il avait sa résidence. Mgr Sak le fit savoir à la S.C.P.F. [=Propaganda Fide], laquelle, sans consulter le plus intéressé, c'est-à-dire Mgr De Hemptinne, décida que la mission de La Kafubu appartenait à la préfecture de Mgr Sak. C'était du reste selon l'intention des premières tractations, qui étaient à la base du texte officiel de 1925".

<sup>127</sup> J. Sak au chef de service de la justice et de l'enseignement à Elisabethville, La Kafubu, 18/05/1925, in ASL 112/2 *Anciens dossiers de l'enseignement*: "Je tiens à Lui faire savoir [au ministre des colonies] que, vu les nombreuses occupations de la Direction [des écoles] j'ai signalé à Bruxelles que le père Laloux prendra la Direction courante des écoles et que je me réserve les grandes questions: arrangements de la comptabilité, finances, personnel, subsides, bâtiments etc. et que très souvent pour travailler à l'aise, ma résidence sera à la Ferme-école Don Bosco [à La Kafubu]".

<sup>128</sup> J. Sak au ministre des colonies, La Kafubu, le 17/09/1925, in ASL 112/2.

vement, qui en général aimaient traiter avec le père (Mgr) Sak qu'ils connaissaient bien et en qui elles avaient sans doute confiance, préféraient qu'il reste le représentant des salésiens pour toutes les écoles qui leur étaient confiées, même celle d'Elisabethville. Du moins, le secrétaire général du ministre fit savoir au gouverneur du Katanga qu'il n'y avait pas d'objection de principe à ce que le préfet apostolique continue à être "directeur" des écoles en ville, mais que le gouvernement exigeait seulement que cette direction soit "effective et suivie"; il ne pouvait pas admettre que cette importante fonction ne soit exercée que de façon "intermittente"<sup>129</sup>. On voit bien que cela devait poser à Mgr Sak un problème sérieux étant donné que, dès 1925, il avait déjà fixé sa demeure à La Kafubu. On précisa aussi que l'appui financier à l'expansion missionnaire de Mgr Sak dans la Botte ne serait donné qu'à la condition que cette expansion entraîne la création d'oeuvres scolaires pour amener des "bons éléments" soit à l'école professionnelle en ville, soit à une future école pour la formation de "commis" (petits employés de bureau), école que Mgr Sak aurait à créer dans un proche avenir<sup>130</sup>.

Plus délicate encore était la question de savoir s'il était souhaitable de séparer la tâche de "supérieur religieux" des salésiens du Congo, de celle de "préfet apostolique"<sup>131</sup>? Concrètement, était-il nécessaire ou souhaitable de nommer un autre supérieur religieux à la place de Mgr Sak? On sait bien que lui-même n'aimait pas cette séparation et qu'il voulait continuer à exercer les deux fonctions à la fois, au moins durant les premières années. D'après lui, la nomination d'un supérieur religieux était "prématurée" car, affirmait-il, une division si rapide des pouvoirs religieux et ecclésiastiques serait néfaste tant pour l'unité entre confrères que pour l'unité d'action dans sa préfecture<sup>132</sup>. Dans ce contexte, don Scalonni aurait à vérifier, entre autres, s'il était vrai que le nou-

<sup>129</sup> Lettre émanant du ministère des colonies, disant que si Mgr Sak voulait continuer à diriger les deux écoles en ville, une "présence régulière" de sa part à Elisabethville était nécessaire (Arnold à J. Sak, Bruxelles, 10/11/1925, in ASL 112/2).

<sup>130</sup> Lettre, Arnold (?) au gouverneur du Katanga, Bruxelles, 10/11/1925, in ASL 112/2. Le ministre était donc prêt à soutenir financièrement l'effort d'expansion missionnaire dans la partie sud du Katanga que Mgr Sak se résolut d'accomplir en cette année, et cela cadrait tout à fait avec la politique de l'occupation du territoire par le pouvoir colonial belge, territoire menacé dans ce temps par l'invasion de la secte de Mwana Lesa, venue de la Rhodésie voisine.

<sup>131</sup> En principe, la structure de la Visitation devait prédominer celle de la Préfecture, si on se base sur l'Elenco de la Congrégation (p. ex. l'annuaire de 1926), ou la Préfecture était conçue comme une entité insérée dans la Visitation.

<sup>132</sup> Il écrivit à ce sujet quelques mois avant une visite au recteur majeur: Sak à Rinaldi, Elisabethville, 20/10/1925, in ASC A 871 *Sakania 1925*: la séparation des pouvoirs aurait été dommageable "au point de vue salésien surtout et au point de vue unité". Pour les atermoiements de Mgr Sak quand on commencera à séparer les deux fonctions, lire L. VERBEEK, *Ombres et clairières...*, pp. 57-59.

veau directeur des écoles salésiennes d'Elisabethville, le père Laloux, tendait à se rendre "indépendant" de Mgr Sak, comme ce dernier le prétendait<sup>133</sup>. Le père Laloux, considérant que Mgr Sak vivait dans la communauté de La Kafubu, était d'avis que Mgr Sak n'avait plus à s'ingérer dans la marche ordinaire des écoles à Elisabethville. Mgr Sak avait réagi, qu'étant "supérieur religieux", il avait toujours le droit d'intervenir dans l'organisation d'une maison salésienne où qu'elle se trouve, dans la préfecture de Mgr de Hemptinne, comme dans la sienne<sup>134</sup>. Mais, ce qui causait tous les problèmes, était plutôt sa manière de gouverner sa visitorie et de prendre les décisions. Comme l'explique bien le père Léon Verbeek, dès qu'il fut nommé "visiteur" et "préfet apostolique", il ne demandait plus l'avis des confrères et gouvernait "seul". De plus, les confrères avaient vite remarqué qu'il voulait tout subordonner au développement de sa préfecture et cela avait évidemment des répercussions sur la manière d'affecter le personnel<sup>135</sup> et de gérer les finances provenant des salaires des écoles d'Elisabethville. Une des questions qui, en 1926, fâchait le plus les confrères d'Elisabethville, c'était sa décision unilatérale, sans consulter les confrères, du transfert de l'école professionnelle d'Elisabethville vers La Kafubu<sup>136</sup>. Selon eux, les projets de Mgr Sak impliquaient un démantèlement précipité de la présence salésienne en ville à l'avantage de La Kafubu<sup>137</sup>.

A la défense de Mgr Sak, il faut aussi dire que toutes les instances estimaient nécessaire ce déplacement de l'école professionnelle<sup>138</sup>. Cependant, tous n'exigeaient pas qu'elle soit déplacée jusqu'à La Kafubu. On aurait pré-

<sup>133</sup> En effet, Mgr Sak demanda explicitement au recteur majeur que don Scaloni arrange ce problème à l'occasion de sa visite extraordinaire (J. Sak à F. Rinaldi, Elisabethville, 11/01/1926, in ASC 871. *Sakania* 1926).

<sup>134</sup> On dénote clairement la tension régnante et l'opposition ouverte entre Mgr Sak et les confrères d'Elisabethville dans la séance du Chapitre de la maison du 14 décembre 1925, appelée "séance malheureuse" par le chroniqueur, le père Mariage: "Mgr. constate que depuis qu'il a quitté l'École d'Elisabethville, les confrères n'ont plus l'esprit de charité: la maison d'Elisabethville est devenue revêche. L'Inspecteur [= le provincial] a droit à certains égards dans toutes les maisons de son inspection [= province ou visitorie] [...]" (*Chapitre de la Maison*, in ASL *Chroniques SFS*). La plupart des faits reprochés étaient cependant basés sur des malentendus entre le directeur (le père Laloux) et Mgr Sak, et pas tellement entre les confrères d'Elisabethville et de La Kafubu. Il est vrai que le père Laloux était soutenu par la plupart de ses confrères.

<sup>135</sup> Par ex. les professeurs en ville étaient surchargés pendant l'année 1923-1924, car Mgr avait besoin de personnel à Kiniama et à La Kafubu. (J. SAK (éd.), *Monographie des Missions...*, p. 20).

<sup>136</sup> L. VERBEEK, *Ombres et clairières...*, p. 56.

<sup>137</sup> Cf la séance du chapitre d'Elisabethville, en novembre 1926: "Mgr. annonce que le transfert de l'École [professionnelle] se fera sous peu. [...] Les membres du Chapitre ne voient pas bien pourquoi Mgr veut prendre les menuisiers et les tailleurs si précipitamment alors qu'il n'y a rien de prêt à la Kafubu [...]" (séances 17-18/11/1926).

<sup>138</sup> L. VERBEEK, *Ombres et clairières...*, p. 334.

férent un emplacement en bordure de la ville près de la Cité indigène<sup>139</sup>. En tout cas, dès 1925, le gouverneur du Katanga, Gaston Heenen, et Mgr de Hemptinne avaient entrepris des démarches en vue d'un déplacement de cette école en dehors de la ville. En août 1925, dans une réunion du comité régional du Katanga, le gouverneur avait déjà communiqué qu'il était prévu de déplacer l'école "à la Kafubu" où cette mission possédait déjà une école d'agriculture. Ce projet, disait-il, libérerait en ville un espace considérable qui servirait à la construction de maisons d'habitations pour la population civile blanche<sup>140</sup>. De son côté, Mgr de Hemptinne insista à trois reprises à ce propos dans sa correspondance avec son supérieur religieux en Belgique, le père Théodore Nève, lui demandant de faire pression sur les instances gouvernementales à Bruxelles. Ainsi, au mois de septembre 1925, il écrivit qu'il y avait un "accord complet" sur l'opportunité de ce déplacement, entre le gouverneur, le comité spécial, Mgr Sak, et lui-même. Pourquoi fallait-il encore hésiter? Il citait les diverses raisons qui plaidaient en faveur de cette solution: entre autres que, de son point de vue ecclésiastique, l'organisation de la paroisse indigène confiée aux bénédictins dans la Cité, y gagnerait. Car, d'après lui, l'école professionnelle cherchait malheureusement à être "une *paroisse* indigène au milieu de la ville blanche" et cela causait, dans le service religieux, "des inconvénients obvies". Il l'informa que le rapport que le gouverneur du Katanga allait envoyer très bientôt au ministère des colonies à Bruxelles serait probablement décisif, mais que néanmoins il était souhaitable que lui, Dom Nève, étant sur place en Belgique, intervienne directement et personnellement auprès du ministre pour que ce déplacement soit confirmé et assuré. Il ajouta même que cela n'était

<sup>139</sup> D'après Léon Verbeek, dès 1925, Mgr Sak réussit à entraîner l'administration à réaliser le transfert à La Kafubu (L. VERBEEK, *Ombres et clairières...*, p. 334), mais il ne donna pas les preuves que l'idée du transfert "à la Kafubu" soit venue de Mgr Sak. Il nous semble que c'était plutôt une solution commode pour le gouvernement.

<sup>140</sup> Mgr de Hemptinne était aussi présent. Comme il n'aimait pas le statut d'une école "officielle congréganiste", il profita de l'occasion pour intervenir en demandant si ce ne serait pas aussi l'occasion d'envisager un changement du régime (statut) de cette école et d'introduire la formule de l'enseignement libre subsidié, contrôlé par le gouvernement. Il disait qu'il ne lui convenait pas de traiter directement cette question et qu'il se bornait à faire cette suggestion au gouvernement et aux salésiens, suggestion qui pourrait éventuellement être reprise par les intéressés. Le gouverneur Heenen réagit à Monseigneur en disant que, comme tel, le projet du transfert de l'école professionnelle à La Kafubu était une simple question d'un déplacement d'une institution existante, qui n'empêchait pas, éventuellement, qu'une modification de régime soit prise en considération. Revenant sur le sens de son intervention, Mgr de Hemptinne précisait que ce n'était bien sûr pas son affaire mais que, peut-être, aussi bien le gouvernement, que les salésiens, pourraient avoir "avantage" à appliquer désormais le régime de l'enseignement libre et subsidié, toujours contrôlé par le gouvernement et dans le cadre de ses projets. Ce n'était qu'une "suggestion", aurait-il ajouté (ASL 112 *Rapport du Comité régional du Katanga*, 8-1926, pp. 147-148).

qu'une première étape, car il envisageait déjà une deuxième. Comme les salésiens s'intéressaient encore peu au collège des élèves blancs, il était prévisible que "dans un avenir plus ou moins éloigné" ils demanderaient de se défaire de cette charge. Il espérait qu'à ce moment les bénédictins seraient en mesure de reprendre ce collège<sup>141</sup>. Il revint encore deux fois à la charge pour insister que le transfert soit effectif: ce n'était sans doute pas seulement dans l'intérêt général que Mgr de Hemptinne le faisait, mais il voyait là une opportunité sans précédent pour prendre en main tout le centre de la ville en rétrécissant la sphère d'action salésienne à Elisabethville qui se limiterait désormais au collège pour Blancs en attendant que cette œuvre passe, elle aussi, aux mains des bénédictins. Le nouveau lieu de l'implantation de l'école professionnelle - à La Kafubu ou en ceinture de la ville - était pour lui, à ce moment précis, une question de moindre intérêt<sup>142</sup>. Par conséquent, don Scaloni, pendant sa visite,

<sup>141</sup> Lettre de J.-F. de Hemptinne à Th. Nève, Elisabethville, 24/09/1925, in ASA *Fonds Nève-de Hemptinne*, copie in ASL B13: "Il est actuellement question du déplacement de l'Ecole professionnelle des Salésiens, laquelle serait transportée d'Elisabethville à la Kafubu. L'accord est complet sur l'opportunité de ce déplacement: gouverneur, Comité spécial, Mgr, Sak et moi-même. Les raisons de ce changement sont: 1° l'extension de la ville qui englobe l'école professionnelle, celle-ci formant un îlot indigène au milieu de la population blanche, ce qui n'est souhaitable à aucun point de vue, ni moral ni hygiénique. - 2° l'influence néfaste de la ville sur la mentalité des élèves de l'école. Ceux-ci, tous les jours, à partir de 5h jusqu'à la nuit, se promènent librement en ville. Il en résulte des incidents et des... accidents divers. - 3° la promiscuité de l'école indigène et du collège européen, situés sur le même terrain, fait tort aux deux oeuvres. - 4° le terrain des Salésiens étant très étendu coupe le quartier Est de la ville en deux. De plus les terrains limitrophes de l'école, sont dépréciés, personne ne voulant bâtir ni habiter à côté du tintamarre de l'Ecole professionnelle. ce point de vue intéresse surtout le Comité. - 5° A notre point de vue, l'organisation de la paroisse indigène gagnerait à ce déplacement. L'école professionnelle cherche à être une "paroisse" indigène au milieu de la ville blanche. Il en résulte, au point de vue du service religieux, des inconvénients obviés. - 6° Le déplacement se ferait dans des conditions financières telles, que non seulement cela ne coûterait rien de plus, mais que la nouvelle école serait installée mieux que l'école actuelle.

Par le courrier de cette semaine, le gouverneur envoie le dossier de cette question à Bruxelles. Ce sera vraisemblablement Mr. De Jonghe qui traitera l'affaire. Mr. le gouverneur Heenen doit [présenter?] son exposé [qui sera?] décisif. Malgré tout je pense que votre intervention serait bien à propos pour assurer une solution dans le sens du déplacement. Aussi les salésiens ne garderaient ici que le collège pour blancs. Il est probable que dans un avenir plus ou moins éloigné, ils demanderont de se défaire de cette charge qui les intéresse peu. Peut-être alors serons-nous en mesure de reprendre le collège".

<sup>142</sup> J.-F. de Hemptinne à Th. Nève, Elisabethville, 18/11/1925, in ASA *Fonds Nève-de Hemptinne*: "[...] je vous ai écrit à propos du déplacement de l'Ecole professionnelle des salésiens. J'en ai encore longuement causé cette semaine avec Mgr. Sak. Nous sommes parfaitement d'accord. Cette mesure s'impose. Pourvu que les Bureaux de Bruxelles ne fassent pas d'obstruction. Tâchez de leur faire comprendre. C'est très important". Un mois plus tard, il écrit encore: "Si De Jonghe vous parle des "modalités" du transfert, c'est que le principe est admis. Les "modalités" ne paraissent guère intéresser à notre point de vue" (de Hemptinne à Nève, Elisabethville, 28/12/1925, in ASA *Fonds Nève-de Hemptinne*).

n'avait plus tellement à intervenir sur ce point, les choses étant déjà presque acquises à l'avance. La question qui se posait encore, et avec une certaine urgence, c'était de savoir si les salésiens allaient quitter aussi le collègue (l'école pour Blancs) qui se trouvait à côté de l'école professionnelle, c'est-à-dire au cœur d'Elisabethville.

En résumé, don Scaloni avait à résoudre trois genres de problèmes: évaluer le fonctionnement des nouvelles structures récemment créées - la préfecture et la visitatorie (ou quasi-province) - avec tous les problèmes liés à la "personne" de Mgr Sak; assurer la continuité des œuvres scolaires en ville (le collègue, l'école professionnelle); veiller à la régularisation de la vie des communautés salésiennes en vue d'une augmentation du personnel missionnaire. Comme nous le verrons, il consacra aussi du temps à résoudre ce dernier point. En effet, durant sa visite, il fera des démarches pour parvenir à établir un "coutumier" (sorte de règlement d'ordre intérieur) pour la nouvelle visitatorie.

Dans ce contexte, le choix de don Scaloni, comme visiteur extraordinaire, un salésien d'une grande autorité morale et d'une longue expérience de gouvernement, était tout à fait indiquée. Il avait un avantage sur d'autres visiteurs, car les confrères du Congo, notamment Mgr Sak, désiraient sa visite. La plupart des confrères étaient Belges d'origine, et il les avait acceptés et formés dans la congrégation salésienne. Ce dernier élément facilitait d'emblée un contact familial<sup>143</sup>.

Arrivé à Elisabethville le 10 mars, après une visite de deux jours à Sakania, il commença aussitôt sa visite canonique à la maison d'Elisabethville par une inspection des locaux de l'œuvre, prit connaissance minutieusement de toutes choses, donna tout loisir aux confrères de lui parler en particulier, même plusieurs fois si nécessaire. Il eut aussi volontiers des contacts avec les

<sup>143</sup> Cette attitude de confiance est clairement exprimée dans l'allocation de bienvenue du père Fernand Laloux à l'arrivée de don Scaloni: "J'avais d'abord pensé à parler aujourd'hui selon les règles de l'éloquence érudite, mais après réflexion, je me suis dit que c'était mieux que je parle d'une manière simple, d'une manière salésienne, qui vient tout droit du cœur. Je désire vous exprimer, en premier lieu, l'immense plaisir que nous ressentons en voyant au milieu de nous quelqu'un que nous regardons tous comme un père, au moins indirectement. "Directement" pour ceux qui ont été reçus dans la Congrégation et formés par lui dans la vie salésienne, "indirectement" pour ceux qui d'entre nous ont reçu leur formation salésienne dans les écoles salésiennes de la Belgique qui doivent à lui leur origine et leur développement... Avant de conclure, je souhaite exprimer deux souhaits: 1) que le père Scaloni puisse rester longtemps parmi nous et nous faire beaucoup de bien, 2) qu'il puisse revenir chez nous une autre fois quand le temps pour une nouvelle visite canonique sera encore une fois venu" (traduction française du résumé en anglais du père M. De Bary dans l'article *A visit to the Congo*, in "The Salesian Bulletin" 18/2 (1928) 90.

enfants noirs, s'intéressant à leurs travaux et à leurs divertissements comme l'aurait fait n'importe quel autre missionnaire âgé<sup>144</sup>.

Les jours suivants, le père Scaloni eut un programme très chargé. Le mardi 11 mars, ils allèrent rendre visite au gouverneur intérimaire, Gaston Heenen, qui assumait cette fonction entre septembre 1925 et juin 1926<sup>145</sup>: une visite de courtoisie. Curieusement, il n'est nulle part question d'une semblable visite à Mgr de Hemptinne, le préfet apostolique<sup>146</sup>. Le même jour, les visiteurs se rendirent cependant chez le curé de la cathédrale. Les jours suivants, don Scaloni visita successivement les postes de missions et succursales: Kambikila, Shindaika, et surtout La Kafubu (par deux fois), où il fut reçu avec tous les honneurs et un grand dîner. A la seconde visite à La Kafubu qui avait pour but de visiter la ferme-école, Mgr Sak et don Scaloni étaient accompagnés du chargé de l'enseignement à Elisabethville. Le lendemain, don Scaloni et Mgr Sak furent invités à dîner chez le gouverneur dans sa résidence officielle. Malheureusement, nous ne disposons d'aucune trace du contenu de leurs pourparlers.

La visite de don Scaloni prit une tournure tragique du fait de sa maladie après sa visite au poste de mission de Kiniamo et de son décès inopiné le 5 avril, lundi de Pâques. Sa visite au Congo aurait normalement pris fin le 7 avril. Comme il est tombé malade dès le 25 mars, une part des activités et contacts prévus à Elisabethville après son retour de Kiniamo, pendant la semaine sainte jusqu'au mercredi de Pâques, n'ont évidemment plus eu lieu<sup>147</sup>. Ce fut donc une visite tronquée, sans conclusions ni décisions précises.

<sup>144</sup> On trouve une sorte de chronique de la visite dans les lettres du salésien, Michael De Bary, qui accompagnait don Scaloni durant tout le voyage au Congo, lettres publiées sous le titre *A visit to the Congo*, in "The Salesian Bulletin" 18/2 (1926) 88-91.

<sup>145</sup> Le père De Bary a écrit: visite chez celui qui "faisait fonction de gouverneur". Il s'agit donc du "vice-gouverneur général ad intérim", G. Heenen, qui en l'absence d'un gouverneur attitré, exerça cette fonction entre septembre 1925 et juin 1926.

<sup>146</sup> Il n'est pas du tout sûr que Mgr de Hemptinne et don Scaloni se soient rencontrés lors de la visite canonique de 1926. Le 16 mars 1926, le père Laloux, directeur de la communauté d'Elisabethville, invita Mgr de Hemptinne à venir souper avec le père Scaloni le 20 mars, probablement parce que Mgr de Hemptinne avait exprimé l'intention de le rencontrer à une date antérieure mais qui n'arrangeait pas don Scaloni qui avait un programme déjà établi: "Don Scaloni vous remercie de votre aimable intention. Il est absorbé cette semaine par la Kafubu; [...] Si vous pourriez nous faire l'honneur de souper samedi prochain 20 [mars] avec nous, vous auriez l'occasion de le rencontrer et nous feriez à tous le plus grand plaisir". (lettre F. Laloux à de Hemptinne, 16/03/1926, in ASL *Laloux*). A voir aussi AAL *Dossier non classé "Salésiens"* (correspondance Laloux-de Hemptinne). Il nous semble que Mgr de Hemptinne n'est pas venu au souper à la nouvelle date proposée par le père Laloux. On peut le déduire du fait que l'événement n'est pas mentionné dans les chroniques du Collège, ce qui est pour le moins étonnant s'il avait eu lieu.

<sup>147</sup> Le P. Laloux, dans sa note citée à Mgr de Hemptinne disait clairement qu'il était prévu que don Scaloni reste encore une semaine en ville: "Il compte partir à Kiniamo et [à son

Par voie indirecte, nous pouvons cependant chercher à savoir quelles étaient les décisions qu'il s'apprêtait à prendre. D'après le père De Bary, il laissa quelques "messages" que ce dernier devait transmettre à qui de droit; on ne sait ni à qui, ni de quoi il s'est agi. Pour ce qui regarde le Congo, deux choses étaient claires: don Scaloni a tenu à rassembler autour de son lit tous les confrères présents à Elisabethville pour leur inculquer, dans une conférence d'environ vingt minutes<sup>148</sup>, l'esprit de fraternité compromis par le conflit évoqué plus haut:

"Quand tout était fini, il nous disait qu'il désirait nous adresser quelques paroles. "Si je semble être parfois ému, ne l'attribuez pas à la peur de mourir, mais plutôt à la joie que je ressens en vous voyant tous autour de moi. J'ai si souvent prié pour que je puisse être préparé quand la mort arrivera, et ma prière a été exaucée".

Il continuait alors en demandant pardon à ses confrères s'il les avait offensés de l'une ou l'autre manière. [Il disait qu'il] avait essayé de faire son devoir; mais en tenant compte de la faiblesse de la nature humaine, il se réalisait qu'il avait parfois failli. Il leur demandait de croire qu'il s'était toujours efforcé d'agir pour leur plus grand bien. Il les priait de laisser de côté toutes les petites mésententes qui existaient parmi eux, et d'agir ensemble en union au Congo"<sup>149</sup>.

retour il] passera ici la semaine sainte" (note du père F. Laloux à Mgr de Hemptinne, Elisabethville, 16/03/1926, in ASL *Laloux*). Le père De Bary a oublié de mentionner cela: "[...] we leave for Kiniama on Monday the 22nd, and spend a week there, after which we shall return to Elizabethville, and remain till April 7<sup>th</sup>, on which day we leave for Sakania. Here we shall stay for 3 days more, and then set out on our homeward journey tot the Cape, whence Father Provincial will be leaving for England on April 30<sup>th</sup>" (M. DE BARY, *A visit to the Congo*, in "The Salesian Bulletin" 18/2 (1926) 91. M. De Bary répète encore que le départ du Congo était prévu le 7 avril (mercredi de Pâques) quand il écrit: "Father Provincial had fixed his departure from the Congo for Easter Wednesday, but I doubt whether he will be out of hospital by then, so long as his illness seems to be serious" (ID., *Last Illness and Death of Very Rev. Fr. Scaloni in the Congo*, in "The Salesian Bulletin" 18/4 (1926) 118.

<sup>148</sup> Le père Jules Mariage l'affirme dans les chroniques (1<sup>er</sup> Avril 1926): "A 6 heures [=18h00], Mgr Sak, en présence de tous les Confrères, administre les Derniers Sacrements à Don Scaloni. Don Scaloni fait une allocution de 20 minutes aux confrères réunis autour de son lit".

<sup>149</sup> M. DE BARY, *Last Illness and Death...*, in "The Salesian Bulletin" 18/4 (1926) 118. Une version légèrement différente de cette causerie, mais plus explicite dans le bref résumé sur l'image mortuaire de don Scaloni: "Mes biens chers Confrères, restez bien unis, unis à N.S. Père le Pape, unis à notre vénéré Supérieur Majeur, unis entre vous: pratiquez dans l'apostolat missionnaire votre devise nationale [L'Union fait la Force]: [alors] le Bon Dieu bénira vos efforts" (ASL *Scaloni*). D'après Mgr Sak, don Scaloni avait fait ses adieux aux confrères et aux supérieurs de la Congrégation: "Il nous a adressé ses adieux, et ses adieux touchants, il a eu un mot pour tous, il m'a demandé de Vous écrire pour Vous manifester son attachement à Vous et à la Sainte Règle jusqu'au dernier moment, il a demandé pardon si jamais il n'avait pas toujours été conforme à Vos ordres ou à Vos désirs [...]" (J. Sak à F. Rinaldi, Elisabethville, 1/04/1926, in ASL B319).

Qu'il y ait eu des problèmes relationnels assez graves, on le déduit facilement du compte-rendu de l'an 1926, envoyé par le père Sak au recteur majeur, don Rinaldi, à la fin de l'année. Tout en affirmant que "l'état général" des confrères était "très bon"<sup>150</sup>, il regrettait fort qu'une "très mauvaise" habitude s'était introduite, celle de "critiquer". Défaut - disait-il - qu'il avait combattu "de toutes ses forces" dans l'année courante (1926) en réalisant quelque progrès. La "source" du mal, continuait-il, résidait dans le fait que les confrères voulaient "être au courant de toutes les décisions". En particulier, lui-même (Mgr Sak), il avait plusieurs griefs contre le directeur d'Elisabethville, le père Fernand Laloux. Il lui reprochait beaucoup de choses: principalement la non observance de la discipline en matière d'ascèse et de pauvreté religieuse et son refus de partager les revenus avec les autres maisons. Si l'argent des écoles officielles avait été mieux employé, on aurait pu nourrir convenablement les missionnaires des postes de Kinjama et Sakania qui, éloignés de tout centre, trouvaient à peine le nécessaire. Mgr Sak concluait: "Don Scaloni aurait voulu arranger cela" mais il "est mort à la tâche"<sup>151</sup>. C'est dans

<sup>150</sup> Mgr Sak affirmait que, spécialement "l'esprit religieux" était bon et que les pratiques de piété et les exercices spirituels étaient "ponctuellement observés". Un seul défaut: plusieurs confrères ne venaient pas facilement au rendement de compte mensuel chez leurs directeurs respectifs qui d'ailleurs n'insistaient souvent pas pour qu'ils y viennent.

<sup>151</sup> Le père Sak au recteur majeur, don Rinaldi: "Je dois avouer que le Directeur d'Elisabethville est trop large pour les confrères: [il] leur donne trop de satisfactions matérielles, boire, manger, amusements sont trop à l'ordre du jour et produisent des abus réels contre la discipline religieuse." L'école Professionnelle d'Elisabethville fait payer aux Missions les mêmes prix qu'aux particuliers, or j'avais demandé au Gouvernement même de ne pouvoir tenir compte que des matières premières, sans [faire payer] la main d'œuvre. Cela a [avait] été accordé. Le directeur d'Elisabethville joue au maître souverain et ne tient compte de rien, cela grève les autres Missions. Je viens encore de le lui écrire à propos de La Kafubu.

Je me permets de dire que j'avais espéré être mieux aidé par certains Directeurs. Le fait par exemple du transfert de l'Ecole Professionnelle d'Elisabethville à La Kafubu, a semblé contrarier beaucoup le Père Laloux qui, depuis, agit en maître absolu, [il] emploie l'argent en dépenses inutiles, ne se soumet que difficilement aux ordres donnés, se croit toujours offensé, [il] donne à ses confrères une latitude regrettable au point de vue matériel [:] ainsi ayant reçu un cadeau de bouteilles de liqueur, il a donné à chaque confrère sa bouteille dans sa cellule - ce sont là des actes regrettables.

Note: je ne puis envoyer le Rendiconto d'Elisabethville qui était absolument truqué, j'ai dû le renvoyer au préfet de la maison, au *rendiconto* manquait un déficit de 20.000 Frs, or, d'après les comptes établis d'après les tableaux de paiement du Gouvernement, il manquait 104.000 frs qui ne figuraient pas sur le *rendiconto*. Dès que je l'aurai reçu et que je saurai comment ont été employées ces ressources, je l'enverrai, je crois devoir signaler cela pour expliquer la remarque faite que ce Directeur gaspille l'argent, nous [le] constaterons après réception du *rendiconto*.

Dans les postes de missions, l'économie est forcée [= va de soi] car les Directeurs n'ont que le [strict] nécessaire, [...] ces postes sont certainement en infériorité [par rapport à] Elisabethville où les confrères vivent largement, le Directeur ne leur refuse rien et on y fait des dépenses vraiment regrettables.

ce cadre qu'il faut donc situer le discours et le geste symbolique de don Scalon, soucieux de susciter une prise de conscience chez les deux responsables de la mésentente entre confrères. C'est ainsi qu'il a demandé (pour ne pas dire "exigé") que Mgr Sak envoie au recteur majeur, une protestation écrite de fidélité, signée par tous les salésiens présents au moment de l'administration des derniers sacrements<sup>152</sup>. Ce geste fut ponctuellement exécuté et le document existe aux archives avec les signatures des seize confrères présents:

"Réunis autour du lit où Don Scalon notre Vénéré Supérieur vient de recevoir les Derniers sacrements et d'où il nous a adressé des paroles qui resteront gravées dans nos cœurs, nous tous, Salésiens du Congo, nous lui avons promis de rester unis en vrais enfants de Don Bosco, fidèles à notre vénéré Supérieur Majeur et à notre sainte règle. Il a désiré avant sa mort voir cette protestation signée par nous tous et je lui ai promis de la faire parvenir au Vénéré Don Rinaldi notre Supérieur Majeur. [...] Nous avons tous signé cette feuille, avec Don Scalon lui-même, comme suprême hommage de Notre Visiteur extraordinaire à la congrégation salésienne toute entière"<sup>153</sup>.

Selon une interprétation postérieure du sens de ce document, interprétation mise par écrit par don Ceria en 1943, et attribuée à don Pietro Ricaldone, le document est à mettre en rapport avec l'habitude du tabac qui était entrée en

L'argent mieux employé permettrait de nourrir un peu mieux les missionnaires des autres postes tels que Kinyama et Sakania qui, éloignés de tout centre, trouvent à peine le nécessaire.

Ces différences disparaîtront dès que l'école [professionnelle] d'Elisabethville sera transférée à La Kafubu où on fera un partage équitable des revenus créés par les traitements des professeurs.

Don Scalon aurait voulu arranger cela mais [il] est mort à la tâche. Je ne serai tranquille que lorsque ces arrangements seront définitifs.

Plusieurs confrères croient que, parce qu'ils sont payés par le Gouvernement, ils ont droit à cet argent, et le Directeur lui-même est [...] comme si tout lui appartenait." (J. SAK, *Rendiconto dell'ispettore al Rettor Maggiore, 1926-1927, Visita [della casa di] di S. François de Sales (Katanga – Congo Belge)*, 1/01/1927, 4 feuilles, in ACS F042 *Relazioni-visite*).

<sup>152</sup> Selon le père Sak, don Scalon avait "désiré" avant sa mort "voir cette protestation signée par nous tous". Dans le Bulletin salésien (édition française), il est mis davantage en évidence que don Scalon a pratiquement exigé de rédiger ce document: "Il fit alors rédiger par Mgr. Sak une protestation de fidélité à la Société salésienne qu'il signa le premier de ses confrères, il fit écrire devant lui au Supérieur général qu'il était mourant et qu'il regrettait bien de n'avoir plus le temps de dire tout ce qu'il avait vu de beau, de consolant, de riche d'espérances au cours de sa visite au Haut-Luapula": *Le P. François Scalon*, in "Bulletin salésien" 48 (1926) 177.

<sup>153</sup> Document: "*Réunis autour du lit...*", original signé par don Scalon, le père Sak, et les confrères: Mariage, Laloux, Roche, Hanlet, Thomas, Honnay, Ferraris, Delacroix, Verboven, Bauret, Thijs, Genot, Lambert, Sturm. Elisabethville, 1/04/1926, in ASC B 319 – Note ajoutée par le père Sak: "Les confrères qui n'ont pas signé n'ont pas pu être présents à ce moment suprême mais ils m'ont prié d'assurer au Supérieur général que tous de plein cœur agréaient cette protestation." En effet, le père Schillinger et monsieur Maus de La Kafubu et d'autres (à Kinyama et à Sakania) ne purent être présents et n'ont donc pas signé le document" (*ibid.*).

vogue parmi les salésiens du Congo, cela en contradiction avec les règles de la congrégation salésienne qui l'interdisaient de manière catégorique. D'après don Ricaldone, "[...] les supérieurs étaient décidés de fermer la Mission elle-même, plutôt que de tolérer un tel désordre. Don Scaloni avait la charge de le faire disparaître; si non [...]". De son avis, la protestation signée par les confrères signifiait un acte d'obéissance au commandement des supérieurs de la congrégation, ce "qui signifiait un rappel à *l'esprit de D. Bosco*"<sup>154</sup>.

Ce qui est plus proche de la vérité, c'est que, dans une réunion du chapitre supérieur de la congrégation, on avait parlé du Congo. C'était quelques mois avant la visite de don Scaloni et c'était au sujet de la nomination du père Sak comme préfet apostolique<sup>155</sup>. On disait que sa nomination convenait du fait des conditions posées par le gouvernement belge. Celui-ci exigeait que le supérieur d'une "mission" soit de nationalité belge. Mais, on informerait le père Sak des réserves exprimées par le chapitre supérieur à cause de son habitude de fumer. On trouvait qu'il donnait un mauvais exemple aux autres confrères en fumant parfois publiquement. Le recteur majeur, en accord avec son chapitre le mettrait en garde. Il fallait lui signifier qu'on ne tolérerait plus "la persistance d'un abus plusieurs fois déploré"<sup>156</sup>. En réalité, pendant la période antérieure à l'an 1932 (début du rectorat de don Ricaldone), il y eut tolérance à ce sujet, au moins dans les pays de mission, notamment au Congo et en Chine. Les supérieurs (don Albera, don Rinaldi) exhortaient à la suppression de l'usage du tabac, mais de manière libre et consentie<sup>157</sup>. En observant

<sup>154</sup> Note de E. Ceria, Turin, 27/12/1943, in ASC B 319, qui concluait: "Così mi diceva il Sign. Ricaldone nel refettorio del Capitolo dinanzi agli altri Superiori, il 26 dicembre 1943".

<sup>155</sup> Le Chapitre Supérieur avait voulu présenter la terne des candidats suivants: P. Virion (en premier lieu), puis R. Vanheusden, et F. Laloux (séance 29/05/1925), in ASC D 872 Verbalì, Vol. IV, p. 329).

<sup>156</sup> Séance du Chapitre Supérieur, in ASC D 872 Verbalì..., 8/05/1925, vol. IV, p. 333. Rappelons que l'article 12 des Règlements généraux (de cette époque) interdisait formellement, et partout dans le monde, de fumer chez les confrères, interdiction qui remonte à don Bosco (cf les Actes du 1<sup>er</sup> Chapitre général de 1877).

<sup>157</sup> Sur cette question, voir L. VERBEEK, *Ombres et clairières...*, pp. 92-94. Les quelques textes qu'on a pu retrouver prouvent en effet que les interventions des supérieurs étaient des exhortations pressantes, jamais menaçantes. Par ex. en 1923 le père Paul Virion tint une conférence à la communauté d'Elisabethville sur les vertus de pauvreté, chasteté et obéissance: "Exemple Don Rua. – D. Virion préconise la suppression de l'alcool et du tabac" (ASL *Annales du Collège 1911-1939*, 26/03/1923). Dans la première visite extraordinaire après celle de 1926, don Candela, aussi membre du Chapitre supérieur et venu en qualité de délégué du recteur majeur don Rinaldi, tint la conférence conclusive avec cinq points pour stimuler "l'esprit religieux, dans la fidélité à nos Constitutions et à nos traditions salésiennes". Le troisième point concernait le fumage, mais le style restait toujours le même: "que tous unissent leur bonne volonté pour supprimer totalement l'usage du tabac à fumer" (ASL *Documents SFS*, Cahier des Visites canoniques, 11/05/1949).

le déroulement de la visite de don Scaloni, la suppression de l'habitude du tabac n'a pas été une priorité ou un souci majeur. Rien n'exclut évidemment qu'il ait traité cette question dans les colloques individuels et confidentiels qu'il a eus avec Mgr Sak et les autres confrères. C'est même probable connaissant le grand sens du devoir chez don Scaloni. Mais on ne trouve pas la moindre trace d'une menace de fermeture de la visitatorie ou d'une maison pour un abus disciplinaire quelconque. On a plutôt l'impression du contraire, car don Scaloni a exprimé sa satisfaction générale et a encouragé les confrères à aller de l'avant. C'est du moins cette impression qu'on retient de la lecture de la suite du texte de la protestation de fidélité: "Don Scaloni nous a dit qu'il avait été heureux de constater le bien qui s'est fait au Congo; qu'il aurait tant désiré le communiquer au chapitre général [= supérieur?]"<sup>158</sup>.

Nous ne connaissons évidemment pas les décisions que don Scaloni aurait voulu prendre à la fin de sa visite. Mais une des décisions qui était en gestation était celle d'introduire l'uniformité dans la vie et le travail de la nouvelle visitatorie, sans doute pour renforcer son unité interne en vue d'une future expansion. A cet effet, il a demandé aux directeurs des quatre maisons existantes d'aider le visiteur (Mgr Sak) dans la composition d'un "coutumier"<sup>159</sup>. L'intention était d'adapter la vie salésienne du Congo aux exigences

<sup>158</sup> Document original: "*Réunis autour du lit...*", Elisabethville, 1/04/1926, in ASC B 319. Sur le document on trouve les signatures de 16 confrères présents et de don Scaloni. Sous une forme plus optimiste encore dans la lettre d'accompagnement de la "protestation de fidélité", que le père Sak écrivit pour le recteur majeur: "[Don Scaloni] aurait tant voulu vous écrire combien il avait été émerveillé de nos missions et de l'attachement de tous les confrères à la Congrégation. Je lui ai promis hier de le faire savoir à Turin et c'est pourquoi j'écris ces lignes avant sa mort pour qu'il puisse les voir. Don Scaloni a donc vu cette lettre à ses derniers moments! [...] En grande hâte! Ci-joint la protestation signée par Don Scaloni lui-même après avoir reçu les derniers Sacrements, j'ai hâte de Vous l'envoyer". (J. Sak à F. Rinaldi, Elisabethville, 1/04/1926, in ASC B 319).

<sup>159</sup> Quatre manuscrits (réponses au questionnaire donné par don Scaloni), in ASL A105: *Rendements de compte à Turin 1924-1931*. Dans la communauté d'Elisabethville, le questionnaire a été communiqué le 26 mars 1926, quand don Scaloni était déjà parti à Kiniama, en tout cas donc pendant la période de la visite canonique. Nous supposons que le travail, initiée par don Scaloni, n'a plus connu de suite après son décès. Les quatre documents ont été rédigés par les directeurs des quatre maisons existantes: Elisabethville (le père Laloux), Kafubu (le père Schillinger ou Mgr Sak?), Kiniama (père Van Heusden), Sakania (le père Noël). Le seul document dactylographié est celui de Kafubu. Le questionnaire avait été donné au directeur d'Elisabethville avant le départ de don Scaloni à Kiniama (22 mars), comme on peut le lire dans "Réponses aux questions reçues dans la communication du 25 mars 1926", document rédigé par le père Laloux. Dans les réponses données par le rapporteur de La Kafubu, on lit: "Questionnaire à remplir de suite à la demande de Don Scaloni et à renvoyer au plus tôt au P. Sak" (2 feuilles dactylographiées, 28/03/1926), in ASL A105 *Rendiconto*.

de la vie missionnaire<sup>160</sup> tout en restant fidèles aux règles générales de la Congrégation. Douze questions étaient posées aux directeurs au début de la visite, et peut-être aussi aux communautés respectives. Il demandait d'envoyer la réponse au plus tôt à Mgr Sak. Les questions étaient les suivantes:

Que proposez-vous pour l'étude de la langue indigène? Il est obligatoire que chaque missionnaire sache la langue. Faut-il instituer une classe obligatoire? Laisseriez-vous à chacun la liberté de cette étude? Obligeriez-vous, au bout de 6 mois, les prêtres et abbés à faire l'instruction, le petit mot du soir?

Horaire de la maison; Méditation? A quelle heure la fait-on? Préconisez-vous une autre heure? Lecture spirituelle? Prières du soir? Ne demanderiez-vous pas les prières du soir spéciales pour les confrères, avec mot du soir? Quand faites-vous l'exercice de la bonne mort? Proposez-vous un jour spécial? Lequel?

A quelle heure le lever?

Obligation de la soutane en classe et à l'église?

Quelle couleur proposez-vous pour la soutane? Agréez-vous le gris cendré?

Quelles sont les fêtes que vous pensez qu'on devrait tenir comme telles ici au Congo? Que dites-vous de la fête de St. François de Sales, de Marie Auxiliatrice, de l'Immaculée Conception, de St Joseph?

Remettrait-on la fête du Directeur de la maison au dimanche?

Régime alimentaire: quel est-il [ce régime] chez vous, les jours ordinaires? Quel est-il, le jour des fêtes? Que proposez-vous pour unifier le régime dans nos maisons?

Vacances ordinaires. A quelle époque fixer les vacances des confrères? Combien de jours préconisez-vous? Peut-on prendre ces vacances dans toutes les maisons? Quel genre de vacances donneriez-vous aux confrères?

Retour au pays. Etes-vous d'accord que les voyages se fassent en 2<sup>ème</sup> classe pour aider ceux non rétribués par le Gouvernement? Quelles sont vos idées pour la résidence en Belgique? Le voyage à Turin?

Que faire pour remplacer le jeûne de la Congrégation? Etes-vous d'avis de manger du pain sec le matin? Etes-vous d'avis de servir du café noir le matin et à 4 heures, le vendredi? Pour l'abstinence: comme religieux, ne convient-il pas de l'observer: le vendredi? aux quatre temps? aux vigiles des grandes fêtes?

Est-il nécessaire que le confrère ait une bicyclette? Doit-on considérer la bicyclette comme chose personnelle? Quelle durée fixez-vous pour la bicyclette? Doit-on laisser l'usage de la bicyclette au jugement des confrères<sup>161</sup>?

Une autre décision, qui semble avoir été prise par don Scaloni, est celle qui concerne l'école pour Blancs. Il aurait bel et bien donné un préavis au gouvernement pour le retrait des salésiens<sup>162</sup>. Cette décision était probable-

<sup>160</sup> Cf la réponse du directeur de la maison de Sakania, le père Edgard Noël, qui donne le conseil: "Pour le coutumier, s'inspirer des coutumes établies depuis la fondation de la Mission". (E. NOËL, *Réponses au Questionnaire*, s.l., s.d.), in ASLA105.

<sup>161</sup> Seul le document des réponses au questionnaire, venant de La Kafubu, contient les questions posées, 28/03/1926, in ASLA105 *Rendiconto*.

<sup>162</sup> D'après L. VERBEEK, *Ombres et clairières...*, p. 75.

ment motivée par les accusations de plus en plus fréquentes venant du comité régional de l'enseignement qui reprochait aux salésiens une mauvaise gestion de cette école<sup>163</sup>. Mgr Sak défendit la position des salésiens en disant que la mauvaise gestion était due à l'Etat lui-même qui ne s'occupait pas assez des infrastructures et du financement de cette école. Puis, il récusait catégoriquement les allégations d'incapacité pédagogique<sup>164</sup>. Mais, il concluait enfin que, si le gouvernement maintenait son avis négatif à l'égard des salésiens, il convenait de prendre définitivement la décision déjà préconisée par don Scaloni:

“Ne vaudrait [-il] pas mieux dès lors prendre une fois pour toutes la mesure que croyait devoir prendre feu Don Scaloni lors de sa visite inspectoriale ici et confier à d'autres plus capables ces fameuses écoles d'Elisabethville. Je suis à présent tout à fait de cet avis car il nous est impossible de travailler dans les conditions qu'on nous fait [...]. Si la situation ne change pas pour nous, je suis décidé à abandonner l'enseignement des blancs et j'en avise aujourd'hui officiellement le ministère des Colonies”<sup>165</sup>.

De plus, Mgr Sak était d'avis, comme il l'écrivit au recteur majeur don Rinaldi à la fin de l'année en cours (1926), que l'école des enfants blancs, juifs et protestants étant mêlés aux chrétiens moins nombreux, offrait trop peu d'intérêt religieux et il concluait: “Nous ne perdons rien en la quittant”. Par contre, ajoutait-il, à Kiniamo, à Sakania, et à La Kafubu, “les écoles pour indigènes sont très bien suivies; nous avons 49 écoles rurales en tout”<sup>166</sup>. Ce dernier chiffre était sans doute hyperbolique! En tout cas, l'orientation prise par Mgr Sak était bien claire: quitter la ville et aller vers les missions rurales.

<sup>163</sup> Cf encore *ibid.*, p. 75: “De fortes critiques s'élèvent contre le Collège en 1926. On reproche la décadence matérielle et aussi des lacunes au point de vue éducatif. [...] Mgr Sak prit la défense du Collège en attribuant l'état matériel du Collège au désintéressement du gouvernement. Du point de vue éducatif il fit remarquer qu'aucun élève étant passé par une école belge, n'avait dû refaire l'année”.

<sup>164</sup> J. Sak, lettre, La Kafubu, 9/09/1926, in AEK 12: “Mais là où j'ai été le plus étonné c'est quand j'ai reçu la copie [...] émanant de Mr. le Gouverneur Général [...]. on nous met simplement sur le dos la non-réussite de l'école des blancs et cela parce que nous ne connaissons pas notre pédagogie [...]. J'ai répondu à ce contentieux en disant que, si le gouvernement nous mettait dans des locaux ad hoc, nous serions à même d'appliquer les systèmes préconisés. D'autre part, enseignant depuis 16 ans au Congo, nous avons été à même de voir quels changements il fallait apporter à la pédagogie classique pour l'Afrique, car tout ce qui se fait en Belgique n'est pas applicable au Congo. J'ai démontré cela dans une conférence donnée pendant mon congé [...] sur l'enseignement au Katanga”.

<sup>165</sup> J. Sak au ministre des colonies, La Kafubu, 9/09/1926, in AEK 12.

<sup>166</sup> J. SAK, *Rendiconto dell'ispettore al Rettor Maggiore, 1926-1927, Visita [della casa di] di S. François de Sales (Katanga – Congo Belge)*, 1/01/1927, in ASC F 042 *Relazioni-vite*.

De plus, dans la même période, il fit savoir au gouverneur du Katanga, que la décision de quitter le collège était due “en grande partie au manque de personnel”, mais “en partie aussi pour des convenances personnelles”<sup>167</sup>. Il n’en disait pas plus, mais on peut sous-entendre que les “mésententes personnelles” de Mgr Sak avec la direction et la communauté d’Elisabethville, ont également joué un rôle dans cette décision.

On peut donc supposer que don Scaloni, ayant constaté d’une part le mécontentement du gouvernement au sujet de la gestion de l’école des garçons européens, la tension régnante entre Mgr Sak et la communauté salésienne qui gérait cette école, et gagné d’autre part par le projet missionnaire très prometteur de Mgr Sak, en sachant encore que la congrégation salésienne n’enverrait pas facilement du personnel pour une école européenne mais seulement pour les missions, a opté conséquemment pour un repli des salésiens sur la préfecture apostolique afin de se consacrer à l’évangélisation et aux écoles rurales. C’était une décision cohérente car il fallait bien tenir compte des réalités, le manque de personnel avant tout. C’est ce qu’on peut déduire aussi d’une lettre de Mgr Sak, au gouverneur général du Congo belge, résidant à Boma, le 15 décembre 1926:

“[...] d’accord avec le Supérieur général de la Congrégation qui prévoit ne pas pouvoir suffire au personnel nécessaire pour maintenir l’école des enfants blancs à Elisabethville, nous sommes décidés à nous retirer de la Direction de ladite école au mois d’août 1927, à moins que le Gouvernement ne trouve [personne] à nous remplacer avant cette date qui marque la fin de l’année scolaire. [...] Nous reporterons désormais nos forces sur la bonne marche des écoles professionnelles et des écoles indigènes rurales et supérieures que nous comptons multiplier. Nous comptons ainsi nous rendre très utiles, je pense, à la grande oeuvre de civilisation intellectuelle et morale des populations du Katanga et nous espérons dans ces oeuvres garder l’appui du gouvernement”<sup>168</sup>.

Le père Scaloni, suivi en cela par le père Sak, aurait encore suggéré au gouvernement de demander aux bénédictins de reprendre l’école pour enfants blancs<sup>169</sup>. Mais le ministre des colonies avait estimé que le préavis de don

<sup>167</sup> J. Sak au gouverneur de la province du Katanga, 15/12/1926, in ASL A112/6 Collège SFS – Questions diverses).

<sup>168</sup> J. Sak au gouverneur-général du Congo belge, La Kafubu, 15/12/1926, in AEK farde 12.

<sup>169</sup> C’est ce qu’on peut déduire d’une deuxième lettre de Mgr Sak, adressée au ministre des colonies, le même jour que sa lettre au gouverneur général, où il disait: “Je me permets de signaler à Monsieur le Ministre que probablement les Révérends Pères Bénédictins sont à même de reprendre l’école et l’internat puisqu’il y a quelques jours à peine, on m’a affirmé qu’ils désiraient fonder un internat à Kansenia. Ils auraient donc le personnel voulu pour reprendre celui d’Elisabethville” (J. Sak au ministre des colonies, La Kafubu, 15/12/1926, in ASL A112/6 Collège SFS – Questions diverses).

Scaloni reposait sur un “malentendu”<sup>170</sup>, car, pour le gouvernement, il n’était pas question de confier cette école aux bénédictins du fait que Mgr de Hemptinne ne visait pas la reprise d’une école qui soit sous régime “officiel”, mais la création d’une propre école “libre mais subsidiée” par le gouvernement<sup>171</sup>. Quand, en 1927, Mgr Sak introduisit de nouveau le préavis (après celui de don Scaloni), sachant que les bénédictins n’avaient pas l’intention de reprendre l’école officielle d’Elisabethville, il était pratiquement sûr que le gouvernement allait céder aux conditions qu’il poserait. En effet, la convention fut modifiée à l’avantage des salésiens en augmentant les traitements et accordant d’autres avantages. De leur côté, les supérieurs salésiens promirent, de faire l’effort nécessaire pour fournir plus de personnel<sup>172</sup>. Promesse qui n’était pas réaliste puisque non réalisable...

En synthèse, quelles furent les prises de position de don Scaloni durant sa visite? Tout d’abord, il n’a pas fait de l’usage du tabac un problème majeur dans la vie religieuse salésienne du Congo. Dans sa sagesse, il a plutôt mis l’accent sur la fidélité à l’esprit de don Bosco et aux règles de la congrégation salésienne, ainsi que sur la fraternité et l’unité. Sur ce dernier point, la tension régnante a continué au moins jusqu’en 1929 et sa bonne volonté n’a pas donné de fruits<sup>173</sup>. Si Mgr Sak accusait le père Laloux de mauvaise gestion et de gaspillage de ressources du gouvernement, il était aussi vrai que Mgr Sak voulait les utiliser à sa guise, surtout pour le développement de sa préfecture et des postes de mission. Il est tout de même significatif qu’en 1927, les supérieurs de Turin ont dû intervenir auprès de Mgr Sak pour qu’il laisse le nécessaire, non seulement pour la vie des confrères à l’école d’Elisabethville, mais pour le développement de cette école<sup>174</sup>. Nous savons que l’affaire a connu

<sup>170</sup> Dans un brouillon d’une lettre que Mgr Sak a adressée à l’administrateur général des colonies belges, on lit ce qui suit: “La communication de feu Don Scaloni au sujet de l’école pour enfants européens repose sur un malentendu, disait la lettre de Mr. de Ministre [car] je n’envisage pas de confier cette école aux RR. Pères Bénédictins. - Voilà une affirmation [...]” (J. Sak, La Kafubu, 9/09/1926, in AEK 12).

<sup>171</sup> L. VERBEEK, *Ombres et clairières...*, p. 75: “Il était en effet question que ceux-ci [les bénédictins] voulaient créer un internat pour blancs à Kansenia”. Mgr de Hemptinne avait rêvé de réaliser ce projet, mais c’était irréalisable à ce moment-là par manque de personnel et de fonds (cf J.-F. de Hemptinne à Th. Nève, Elisabethville, 24/12/1926, in ASA *Fonds Nève-de Hemptinne*).

<sup>172</sup> L. VERBEEK, *Ombres et clairières...*, p. 76.

<sup>173</sup> Si ce geste a donné ses fruits est une autre question: peut-être momentanément. Mgr Sak dira à la fin de l’année 1926, qu’il y avait progrès “[...] la critique. Je la combats de toutes mes forces en cette année, il y a eu du progrès” (J. SAK, *Rendiconto al Rettor Maggiore...* 1926-1927, p. 1). Mais les critiques étaient suscitées par sa manière “autocratique” de gouverner seul, sans informer ni consulter ses confrères.

<sup>174</sup> ASC 872 *Verbali*, vol. V, p. 44, séance du 27/09/1927: “Per la questione sorta tra Mons. Sak, Prefetto Apostolico e Visitatore e la Casa di Elisabethville, si risponda che in mas-

son triste dénouement par le départ définitif du père Laloux en Belgique le 3 août 1927<sup>175</sup>.

Quelques problèmes sont restés sans solution. Evidemment, non par la faute de don Scaloni, mais par l'impossibilité de trouver cette solution dans l'immédiat ou parce que le problème sera négligé par la suite. Par exemple, les supérieurs de Turin, contrairement à leur promesse, n'enverront pas un nombre consistant de missionnaires<sup>176</sup>. Ce problème ne sera même pas résolu par la visite d'un deuxième visiteur extraordinaire, don Candela, en 1931. Il y aura de belles promesses d'envoi de personnel qui resteront sans suite, ce qui sera une nouvelle déception pour Mgr Sak<sup>177</sup>.

sima è il Superiore della Missione che deve amministrare i soccorsi che si ricevono. D. Sak per altro procuri di passare alla casa di Elisabethville, non solo il necessario, ma anche quel tanto necessario per lo sviluppo della Casa”.

<sup>175</sup> La lutte sera acharnée tout au long de l'année 1927 (lettre de Mgr Sak, en tant que visitateur, aux directeurs des maisons– 30/05/1927: “tout est entre les mains du Visitateur” - Réaction du père Laloux 1/06/1927 et 3/06/1927 – Réponse de Mgr Sak: 3/06/1927 – Lettre de Mgr Sak au recteur majeur contre le père Laloux: 11/06/1927.

Quand Mgr Sak, en 1926, peut-être suite aux insistances de don Scaloni, commencera à unifier la vie des maisons salésiennes, par ex. au niveau de la prière, ce sera un sujet de friction entre lui et le père Laloux, directeur des écoles d'Elisabethville: “Mgr Sak demande l'uniformité des prières dans toutes les maisons salésienne. On aurait l'uniformité si on arrêtait les prières du Sanctus jusqu'à l'Élévation. Cette pause du Sanctus à l'Élévation ne sourit pas beaucoup au P. Directeur” (ASL Documents SFS, Cahier *Chapitre de la Maison*, 3/11/1926). En 1925, le père Laloux avait engagé une forte discussion avec Mgr de Hemptinne au sujet des activités extrascolaires. En 1927, il était en litige avec un Inspecteur officiel de l'Enseignement Monsieur Romain, qui introduira “une plainte officielle” auprès de Mgr Sak contre le père Laloux, à cause de ses remarques sur le rapport de l'Inspecteur sans même passer par Mgr Sak qui était l'interlocuteur officiel des salésiens face au gouvernement (cf lettre du gouverneur du Katanga à Mgr Sak, Elisabethville, 20/07/1927, in ASL A112/6 *Collège: Questions diverses*).

Fernand Laloux (1890-1955), salésien, est arrivé au Congo comme “trienniste” après avoir été démobilisé en 1916. Il a quitté le Congo après avoir été professeur, responsable de l'internat, catéchiste en enfin directeur de la maison d'Elisabethville. “Rappelé en Belgique” par ses supérieurs, il va occuper la fonction de directeur à Tournai; puis la fonction de préfet à Verviers et Grand-Halleux. Dans une visite extraordinaire successive, faite par don Candela, en 1931, dans un contexte de pénurie extrême du personnel dans la Visitation du Congo, il était question d'un possible retour du père Laloux au Congo, ce à quoi Mgr Sak ne semblait pas s'opposer. Mais, de fait, cela n'aura pas lieu. Le père Laloux terminera sa vie comme curé de la populeuse paroisse Saint-François de Sales de Liège. D'après le rédacteur de son *In memoriam*, il avait les qualités de “chef et organisateur”, une “forte personnalité” avec un grand sens de fidélité au devoir. Selon l'image mortuaire, il cachait “sous un extérior un peu rude” une “âme d'apôtre, un cœur vibrant et généreux”. La priorité de la pastorale (le “*da mihi animas*” de don Bosco) fut le leitmotiv de sa vie. Cf *In memoriam: le R.P. Fernand Laloux*, in “Rayons” 10/3 (1955) 3-4.

<sup>176</sup> Cf L. VERBEEK, *Ombres et clairières...*, pp. 88-89.

<sup>177</sup> Plein d'amertume sur ces vaines promesses, Mgr Sak écrivit: “Le Congo [...] dépend de Turin dont il ne reçoit absolument rien, à part une rare fois quelques encouragements comme ceux que nous a donnés Don Candela passant par-ici, j'attendais tout de son intervention, il a vu nos difficultés, il a vu le pauvre personnel dont je disposais et nous sommes gros Jean comme devant” (lettre à A. Smeets, La Kafubu, 29/09/1931, in ASL A5).

Le problème d'un supérieur religieux pour les salésiens du Congo, qui ne soit pas Mgr Sak qui était avant tout un préfet apostolique, donc un homme d'action, et beaucoup moins un supérieur salésien prenant un soin paternel de ces confrères, ne pouvait recevoir une solution rapide car il avait reçu cette charge depuis à peine deux ans (en 1924). Il a fallu beaucoup de temps pour résoudre ce problème, peut-être le plus grave que les salésiens au Congo aient rencontré entre 1924-1949 et qui a conditionné trop longtemps, au sens négatif, la vie religieuse et salésienne au Congo<sup>178</sup>. On sait que Mgr Sak se lassera lui-même d'être "visitateur" (supérieur religieux) et donnera sa démission en 1931<sup>179</sup>. Ce qui ne résoudra pas encore le problème car étant représentant légal devant l'Etat, il gardera toute son emprise sur la marche de la "délégation provinciale" du Congo<sup>180</sup>.

<sup>178</sup> Cf L. VERBEEK, *Ombres et clairières...*, pp. 106-110.

<sup>179</sup> En 1929, Mgr de Hemptinne écrit au supérieur des bénédictins en Belgique: "Il y a en ce moment une margaille formidable chez les Salésiens. C'est presque la révolution contre Mgr Sak. Chose à laquelle je m'attendais depuis des années. Elle se produit manifestement. Les Salésiens prétendent que leur Préfet [apostolique] ne reviendra plus. Quoi qu'il en soit, le mécontentement persiste au sujet de leur école d'Elisabethville, voire même au sujet de l'école professionnelle de la Kafubu" (lettre J.-F. de Hemptinne à Th. Nève, Elisabethville, 14/06/1929). En 1930, encore deux salésiens prêtres quitteront le Congo: Léopold Mertens et Emile Génicot.

Au nouveau Provincial de Belgique qui venait d'être nommé, le père Arnold Smeets, Mgr Sak écrit: "Sur l'Ecole des Blancs d'Elisabethville [...], qu'on l'envoie [se] promener cette école qui nous crée plus de misères que l'on ne pense, et à moi une cause d'humiliations constantes (ce qui ne serait rien si je pouvais remédier à la situation). [...] au point de vue personnel, cette école nous jouera toujours des vilains tours, j'en ai vraiment peur" (lettre de J. Sak à A. Smeets, La Kafubu, 5/10/1931, in ASLA5 *Correspondance Mgr. Sak*).

J. Sak à A. Smeets, La Kafubu, 5/10/1931: "J'ai en tout cas envoyé ma démission de visitateur" (ASLA5). Dans la même lettre, Mgr Sak demanda le rattachement du Congo à la province belge pour la raison que Turin n'avait presque rien fait pour envoyer du personnel et qu'il ne voyait plus d'autre issue pour trouver du personnel qu'en recourant de nouveau à la province belge. Cette démission sera acceptée par le recteur majeur le 22/10/1931, en nommant le père Laurent Deckers comme nouveau (deuxième) "visitateur". Aussi, le mandat de Mgr Sak comme visitateur devait-il expirer en 1932 (si on compte la date de l'érection canonique de la visitatoire - 1926 - comme le début d'un mandat de six ans). Comme le père Deckers tomba malade, il ne put jamais partir au Congo, ni exercer son mandat. Ensuite, on nomma le père Emile Génicot (le 30/08/1932), mais cette nomination restera sans suite. L'année suivante, le 24 octobre 1933, le recteur majeur, avec l'accord du chapitre supérieur, décida de rattacher à nouveau le Congo à la province belge. Suite à cela, à la fin de 1934, le père Achille D'Halluin fut nommé "délégué du provincial" pour les maisons du Congo (cf L. VERBEEK, *Ombres et clairières...*, p. 107).

<sup>180</sup> Notons que l'érection canonique de la visitatoire du Congo, sous le patronage de saint François de Sales, ne date que du 28/05/1926 (deux ans après sa création "de facto"), donc après la visite de don Scaloni. Nous ignorons si cela est à considérer comme un résultat de cette visite, ou non. Sans doute pour que Mgr Sak ne décide pas seul des affaires de sa visitatoire, un "conseil inspectorial" fut instauré en 1927 (cf l'elenco de 1927, où ce conseil est mentionné pour la première fois). En faisaient partie: les pères Génicot Emile, Hanlet Grégoire, Laloux Fernand, Van Heusden René. Toutefois, ce conseil ne semble pas avoir fonctionné avant 1930 et après 1934, du moins si on se base sur les rapports dans le cahier des séances du conseil inspectorial (in ASLA38).

Don Scaloni n'a pas été suivi dans la décision qu'il avait pourtant déjà prise, celle d'abandonner l'école pour enfants et jeunes blancs (le collège). Avait-il raison de le faire? Nous le croyons. En tout cas, les faits postérieurs à sa mort prouvent que le maintien du collège, coûte que coûte, a entraîné des tracas incroyables et incessants au moins jusqu'en 1939. Si Mgr Sak a voulu maintenir les salésiens dans ce collège, et cela contrairement à ses propres principes, il nous semble qu'il l'a fait avant tout pour garder les avantages financiers dont il pouvait bénéficier pour les missions. Les salésiens du Congo avaient-ils une autre solution pour trouver un financement solide de leurs œuvres? Probablement pas au moment même, et dans ce sens le maintien du collège a été une attitude réaliste. D'autre part, un retrait des salésiens eut été une attitude plus honnête vu le manque de personnel compétent pour une telle école. Avec le temps, on aurait peut-être pu trouver des sources de financement ailleurs, comme l'ont fait les autres préfectures et vicariats missionnaires aux mains des salésiens en Amérique ou en Asie.

La visite de don Scaloni a coïncidé avec une étape importante dans l'évolution de l'œuvre salésienne au Congo: celle d'une orientation décisive des salésiens vers le travail proprement missionnaire dans la Botte de Sakania. En fait, cette évolution avait déjà commencé quelques années avant sa visite, avant même d'obtenir un territoire bien circonscrit, en 1923. En effet, les salésiens y avaient déjà fondé deux postes de mission: à Kiniamo (1915), et à La Kafubu-Kambikila (1921). D'autres postes furent fondés peu avant la visite de don Scaloni: Shindaika (1924), Sakania et Tshinsenda (1925). Et on pensait déjà fonder une mission chez le chef Ngosa Kapenda et à Kipushya. Tout cela s'est passé dans l'espace de 2-3 ans. Mais à partir de 1926, cette orientation s'est intensifiée. De plus, le transfert de l'école professionnelle et la formation des premiers aspirants au sacerdoce à La Kafubu, ainsi que des enseignants pour les écoles des missions par une "école normale" entraient dans la même optique. La visite de don Scaloni a voulu renforcer cette orientation proprement "missionnaire". La lettre de don Rinaldi avait d'ailleurs bien fait comprendre que la Congrégation voulait envoyer des renforts pour l'œuvre missionnaire au sein de la nouvelle préfecture, à condition que les problèmes internes (entendons par là: les questions disciplinaires et relationnelles au sein des communautés) et externes (les relations avec Mgr de Hemptinne et le gouvernement) de la jeune visitatoire soient, une fois pour toutes, bien réglées. Son initiative de rédiger un "coutumier" qui soit le fruit d'une réflexion à la base, tout en tenant compte des exigences générales de la vie religieuse salésienne, a été une contribution appréciable, même si l'effort consenti n'a pu aboutir que partiellement.

## Conclusions

Dans la congrégation salésienne, il n'y a au sens strict qu'un seul "fondateur": saint Jean Bosco qui, sur le plan ecclésial, figure comme celui qui a donné à la congrégation sa nature charismatique et sa forme institutionnelle<sup>181</sup>.

Le terme "fondateur", appliqué à d'autres salésiens comme, par exemple, à celui qui est à l'origine d'une nouvelle province (maison, œuvre); ou encore, quand il est attribué à celui qui est à la base d'une première implantation de la Congrégation dans une nouvelle aire géographique, ne peut avoir qu'un sens extensif et générique. Au plan sémantique, le terme fondateur se réfère alors à toute personne "qui a pris l'initiative de créer et d'organiser quelque œuvre qui se trouvera subsister après elle". En général, dans les expressions où figure le terme fondateur, on met en évidence les aspects d'originalité, de solidité et de stabilité qui permettent à une œuvre de survivre après la mort du (des) fondateur(s)<sup>182</sup>. Ajoutons que rien n'empêche qu'une œuvre doive son origine à deux ou plusieurs fondateurs qui ont joué, chacun à sa façon, un "rôle fondateur" dans une œuvre commune.<sup>183</sup>

Si donc on peut appeler "fondateurs" ceux qui ont joué un rôle initial et décisif dans la création de l'œuvre salésienne au Congo, les fondateurs concrets nous paraissent être deux personnes: don Scaloni et le père Sak. Certes, à des titres différents et spécifiques<sup>184</sup>. Le rôle de don Scaloni comme fondateur n'a pas été totalement ignoré dans l'historiographie de la Congrégation. Don Ceria par exemple, en tant qu'historien des rectorats de don Rua et de don Albera, affirme dans ses *Annali della Società salesiana*, que don Scaloni a eu "une grande part dans la mise en route" de la mission salésienne au Congo belge<sup>185</sup>, surtout du fait que le chapitre supérieur de la Congrégation avait entièrement confié la charge de la fondation à la province belge. De même, le père (Mgr) Sak affirme-t-il explicitement dans la Monographie des

<sup>181</sup> Pour le sens ecclésial et religieux du terme "fondateur", on doit se référer aux documents du Concile Vatican II: *Lumen Gentium* 44.45.46, *Perfectae Charitatis* 2b, *Ad Gentes* 40.

<sup>182</sup> Cf le dictionnaire *Le Petit Robert*. Paris, Le Robert 1987, p. 802.

<sup>183</sup> Dans ce sens, on parle parfois de "co-fondateurs" en soulignant la complémentarité des rôles, soit de manière "subordonnée", soit de manière "coordonnée".

<sup>184</sup> Ce qui suit est basé sur mon étude: Marcel VERHULST, *François Scaloni (1861-1926). Fondateur de l'œuvre salésienne en Belgique et au Congo-Zaïre*. Lubumbashi, (pro manuscrito) 1994.

<sup>185</sup> Eugenio CERIA, *Annali della Società salesiana*. Vol. III: *Il Rettorato di don Michele Rua*. Parte II (1899-1910). Torino, SEI 1946, p. 278: "Ebbe gran parte nell'avviare la Missione del Congo Belga".

Missions Salésiennes..., publiée sous son nom, que don Scaloni a été le “fondateur” des missions salésiennes au Congo belge<sup>186</sup>.

Quand don Scaloni mourut, en 1926, les différents textes qui ont commémoré le défunt, ont également souligné l'importance du rôle qu'il a joué au Congo. Le père Michel De Bary, supérieur de la maison salésienne du Cap en Afrique du Sud, qui accompagna don Scaloni pendant sa deuxième visite au Congo, parlait de l'œuvre salésienne au Congo comme “fondée” par don Scaloni<sup>187</sup>. Sur l'image mortuaire, publiée pour les obsèques en Belgique après le décès de don Scaloni, le défunt est présenté comme “fondateur des missions salésiennes du Congo”<sup>188</sup>.

Enfin, au Congo même, dans la mémoire collective des salésiens qui y ont travaillé, le rôle historique de don Scaloni dans la fondation de l'œuvre salésienne au Congo, bien que peu mis en relief, n'a jamais été oublié. Ainsi, en 1952, à l'occasion des célébrations pour le 40<sup>ème</sup> anniversaire de la fondation de la première œuvre, le Collège Saint-François de Sales (fondée à Elisabethville en 1912)<sup>189</sup>, on peut lire:

“Un événement douloureux vint assombrir l'année 1926: la mort du R. P. Scaloni, qui avait présidé à la création des oeuvres salésiennes au Congo [...]. Il reçut les derniers sacrements le 1er avril, et expira au soir du 5 entre les bras de son cher disciple et ami Mgr. Sak. Il fut pleuré comme un père par tous les Salésiens”<sup>190</sup>.

Malgré tous ces indices, un problème semble se poser du fait que Mgr Sak s'est attribué le titre de “fondateur” dans son testament spirituel de 1945, où l'on trouve le texte suivant: “Je désire formellement être enterré à La Ka-

<sup>186</sup> J. SAK (éd.), *Monographie des Missions...* On lit dans la dédicace: “A Don Scaloni, fondateur des Missions belges [au Katanga]”. Le nom de l'éditeur responsable se lit en “post-scriptum” à la dernière page du livre (p. 22): “Jos. Sak p.s. [= prêtre salésien]”. Il était alors simple directeur de la communauté d'Elisabethville. Il sera nommé comme “visitateur” (quasi-provincial) le 15 août 1924 et “préfet apostolique” le 13 septembre 1925.

<sup>187</sup> M. DE BARY, *Last Illness and Death...*, in “The Salesian Bulletin ” 18/4 (1926) 120: “the Mission he has founded...”.

<sup>188</sup> Image mortuaire, probablement éditée à Liège en 1926: “A la pieuse mémoire du Très Révérend Père François Scaloni”[:] “Prêtre du Vénérable Don Bosco” – “Fondateur des Missions Salésiennes de Belgique” – “Premier Supérieur provincial de Belgique” – “Provincial des Maisons Salésiennes d'Angleterre, d'Irlande et du Cap”.

<sup>189</sup> Le Collège est né à partir de l'“école officielle pour garçons européens” (l'école des Blancs).

<sup>190</sup> J. SCHROOTEN, *Le Collège au fil des ans*, in “Rayons”, N° spécial à l'occasion du 40<sup>ème</sup> anniversaire du collège Saint-François de Sales, pp. 11-12.

fubu, dans le porche de l'église du Sacré-Coeur, [...] avec une simple plaque en ciment où sera inscrit: A la mémoire de Mgr. Antoine-Joseph Sak, Fondateur des Missions salésiennes au Congo”<sup>191</sup>. Était-ce une présomption de sa part? Nul ne peut ignorer le rôle-clef qu'a joué Mgr Sak dans la fondation de différents postes de mission à partir de sa préfecture qui est devenue le vicariat apostolique du Haut Luapula. Il en eut la charge de la part du Saint Siège de 1925 jusqu'à sa mort en 1945 et c'est dans ce laps de temps qu'il a fondé une dizaine de postes: Kinياما, La Kafubu, Kambikila, Shindaika, Tshin-senda, Sakania, Kipushya, Kakyelo, Tera et Mokambo. Incontestablement, il accomplit alors un travail de fondateur, avec tous les défauts qu'on peut lui reprocher, mais aussi avec tous les mérites qu'on doit lui reconnaître. Essayons donc de clarifier quelque peu cette situation.

Il nous semble qu'il faut considérer don Scaloni comme un fondateur, car c'est lui qui a “négocié” les modalités de l'engagement au Congo par la province belge avec le chapitre supérieur de la congrégation, le cardinal Mercier et le ministère des colonies. C'est lui qui a “décidé” de manière définitive, et en plein accord avec son conseil, l'envoi des premiers missionnaires salésiens au Congo. Don Scaloni, comme provincial, aurait pu opposer son veto en tenant compte du problème très sérieux du personnel dans la province belge. S'il a consenti à envoyer les salésiens au Congo, et même plus tôt que prévu, c'est parce qu'il avait compris l'enjeu de l'enseignement catholique au Katanga qui aurait facilement pu être confié à des non catholiques ou des non chrétiens. De plus, les nominations étant d'habitude réservées au provincial, ses préférences et ses choix ont dû être déterminants dans la composition de la première équipe. C'est lui encore qui a accordé un rôle directif au père Sak qui s'est appelé son “fils” et “disciple”.

Aussi don Scaloni a-t-il fait son possible pour consolider et orienter l'oeuvre salésienne au Congo par l'envoi régulier de nouveaux personnels, par sa correspondance et ses deux visites canoniques. C'est suite à une excursion à Kinياما, lors de sa visite canonique en 1914, que la décision fut prise de fonder un premier poste de mission en cet endroit. Ce fut le début de l'oeuvre d'évangélisation des populations de la Botte du Katanga, et donc de l'oeuvre missionnaire de la part des salésiens de don Bosco au Congo. En 1919-1920, à un moment où la présence des salésiens était mise en question

<sup>191</sup> Le texte du testament de Mgr Sak se trouve, en annexe, dans la lettre mortuaire rédigée par le provincial de Belgique, le père Jules Moermans. Cette lettre a été publiée à La Kafubu, le 16 mars 1946 (testament: pp. 6-7), le testament est encore repris dans le “Bulletin salésien” 646 (1946) 35, sous le titre *Une pièce émouvante*.

dans les écoles officielles d'Elisabethville et une nouvelle convention allait entrer en vigueur, il est intervenu pour maintenir leur présence, optant de nouveau pour une collaboration étroite entre l'autorité coloniale et les salésiens. Lors de sa dernière visite, en 1926, il aurait voulu retirer ses confrères de l'école officielle pour enfants européens, pour orienter les salésiens davantage vers la population autochtone par une plus grande activité dans les villages de la brousse et par la formation des jeunes par les écoles professionnelles. Dans ce sens, il a donné son approbation aux options pastorales déjà prises par le père Sak et, partant, par la congrégation salésienne fortement engagée dans l'expansion missionnaire durant l'entre-deux-guerres. Il a cherché à consolider l'unité fragile de la nouvelle quasi-province (visitative) en favorisant la fraternité et l'unité entre confrères et en cherchant l'unification disciplinaire.

Pour toutes ces raisons, il mérite amplement le titre de "fondateur de l'œuvre salésienne au Congo". Don Scaloni, très effacé, ne se mit jamais sur l'avant-scène. Le rôle de don Scaloni, il est vrai, paraît se limiter à quelques interventions (décisions, orientations, suggestions) peu nombreuses, mais qui ont été tout de même importantes. Sur le terrain, vu l'éloignement géographique, le contexte tellement différent et la lourde charge qu'il eut comme provincial de Belgique et d'Angleterre, il a laissé beaucoup de liberté d'action au supérieur de la première communauté, le père Sak.

Affirmer que Mgr Sak a été, lui aussi, un fondateur de l'œuvre salésienne au Congo, est également vrai, car il a été le premier "supérieur des missions salésiennes du Katanga", selon une expression employée dès 1918. Le père Sak, devenu Mgr Sak, a été "fondateur" dans le sens plus spécifique de fondateur des "missions salésiennes". A ce niveau, il a joué un rôle plus important et plus créatif que tout autre salésien, y compris don Scaloni. Cela a été suffisamment mis en lumière dans l'étude du père Léon Verbeek, Ombres et clairières..., concernant la fondation et l'expansion de la préfecture (puis du vicariat) du Haut-Luapula.

Il ne reste qu'à dissiper le malentendu selon lequel il fallait choisir: ou la fondation de l'œuvre salésienne au Congo est l'œuvre de don Scaloni, ou celle de Mgr Sak. En fin de compte, on peut affirmer que leurs activités fondatrices ont été complémentaires et qu'il n'y pas eu de contradiction ou d'opposition entre elles. Bien qu'ils aient été deux personnalités fort différentes, ils ont joué, tous deux, un rôle de fondateur, mais à des titres différents. Don Scaloni a joué son rôle, à distance (de l'extérieur), à part les deux visites qu'il a rendues au Congo. Mgr Sak a joué son rôle de fondateur en tant que protagoniste sur le terrain (à l'intérieur du Congo), et cela dans un espace de temps assez long de trente-quatre ans d'activité. Si nous avons tenu à souligner le

rôle joué par don Scaloni dans la fondation de l'oeuvre salésienne au Congo, c'est pour la simple raison que ce rôle n'avait jamais été précisé, ni estimé à sa juste valeur; c'est pourquoi, il valait la peine de le mettre en lumière dans notre étude.